CHAPITRE X

Comtes de Grignan. — Gaspard de Castellane-Adhémar. — Louis de Castellane. — Le comté de Grignan est dépouillé de ses anciennes franchises. — Mémoire de Jeanne d'Ancezune. — Les Prélats. — Louis-François de Castellane. — Louis Gaucher. — François Adhémar d'Ornano. dernier comte de Grignan, gendre de la marquise de Sévigné.

Blanche Adhémar, sœur du dernier comte de Grignan, fut mariée, comme je l'ai dit, le 6 janvier 1498, avec Gaspard de Castellane, baron d'Entrecasteaux, dont les ancêtres connus dès le XI[e] siècle en Provence, avaient possédé la ville de Castellane en toute souveraineté, sous le seul hommage de l'empire. De ce mariage naquit un fils qui hérita de la riche succession échue à sa mère en 1559, prit le nom et les armes des Adhémar, et devint la souche d'une nouvelle série des seigneurs de Grignan, sous le nom de Gaspard de Castellane Adhémar de Monteil. Ce fut lui qui fit annuler le testament de son oncle en 1563. Il contracta deux alliances, l'une avec Anne de Tournon, fille de Just, seigneur de Tournon, et de Jeanne de Vissac, l'autre avec Lucrèce Grimaldi, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis. Il n'eut que deux fils de sa première femme et une fille de la seconde (1):

Louis de Castelane Adhémar, — Antoine de Castellane Adhémar, — Françoise.

Françoise. fut mariée, en 1575, avec Gaspard de Brancas de Forcalquier, baron d'Oyse, père de l'amiral de ce nom.

Antoine se fit huguenot et s'attacha à Lesdiguières et à Montbrun qui lui procurèrent le gouvernement d'Orange. En 1587, il s'empara des châteaux de Clansayes et de Montségur qui appartenaient à son père.

Il avait épousé Gabrielle de Taurines, fille de Boniface et de Cécile de Flavier (2).

(1) Moreri, *Dictionn.* art. *Grignan.* Anselme, *Hist. Généalog.* tom. VII.
(2) Pithon-Curt. tom. IV. p. 36. Videl, *Vie de Lesdiguières*, passim.

Louis eût pour apanage le comté de Grignan, et porta aussi le titre de baron d'Entrecasteaux. Il embrassa de bonne heure le parti des armes et sa valeur lui mérita d'être mis à la tête de quatre compagnies de 300 hommes chacune pour servir en Italie sous le général Strozzi, par commission de la cour du 29 septembre 1567. L'année suivante il fut élevé au grade de colonel. Le roi lui donna le gouvernement de Sisteron, en 1574 ; il le nomma aussi conseiller d'état en 1576, sénéchal du valentinois, et enfin chevalier de l'ordre Saint-Esprit, en 1585. Vauxcelles et Pithon-Curt ajoutent qu'il fut encore nommé lieutenant-général au gouvernement de Provence (1) ; mais Louvet qui donne la liste des lieutenants de ce pays ne le mentionne pas (2). Quoiqu'il en soit, on assure qu'il eut beaucoup de part aux affaires de son temps dans les guerres civiles, qu'il rendit d'éminents services au parti catholique, et qu'il fut aussi ardent défenseur de l'Eglise que fidèle sujet de nos rois (3).

Louis de Castellane Adhémar, avait épousé, par contrat de mariage de l'an 1559, Elisabeth de Pontevès, fille de Jean, comte de Carces, et de Marguerite de Brancas de Forcalquier ; il mourut le 1er août 1598, laissant une nombreuse famille, dont l'aîné fut Louis François de Castellane Adhémar (4), lequel hérita du comté de Grignan.

A cette époque ce comté était toujours indépendant de la Provence et faisait partie de ce qu'on appelait les terres adjacentes ; mais quelques années plus tard les syndics de Provence ayant fait assigner les magistrats de Grignan pour voir procéder à la répartition d'une somme de 60,000 livres, ceux-ci invoquant leurs anciennes prérogatives, protestèrent contre cet acte qu'ils regardaient comme un abus et le dénoncèrent à Louis-François Adhémar en le priant de maintenir la commune dans ses droits et ses franchises.

Le 4 novembre 1618, le comte donna pouvoir à son procureur près la cour d'Aix de comparaître devant les commissaires et de leur déclarer que par privilége spécial et particulier, il tenait, tant des empereurs et des rois de France que des souverains de Provence, l'exemption de ses états de toutes contributions.

La cour des comptes de Montpellier faisant droit à la requête donna un arrêt conforme le 7 octobre 1624.

Nonobstant cet arrêt, les états de Provence persistèrent dans leur demande. Quelques nouveaux troubles ayant occasionné une seconde répartition des impôts, il y comprirent Grignan et tous les

(1) Vauxcelles, *Lettre de madame de Sévigné*, tom. VII. p. 20.
(2) Louvet, *Abrégé de l'hist. de Provence*, tom. I. p. 339.
(3) Moreri, art. *Grignan*, Pithon-Curt, tom. IV. p. 36.
(4) Anselme, *Histoire Généalogique*. tom. IX. p. 85. Moreri, *loco citato*.

bourgs du comté ; Louis-François se plaignit au roi lui-même ; mais un arrêt du conseil derogeant aux anciennes coutumes fixa les sommes que le comté paierait à l'avenir, en cas de guerre seulement. La taxe fut de 1,000 livres pour Grignan, 500 pour Montségur, 200 pour Collonzelle, 300 pour Chamaret et 300 pour Réauville (2).

Louis avait épousé, le 4 janvier 1595, Jeanne d'Ancézune, fille et héritière de Louis Cadart, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Vénéjan et de Louise de Sassenage. C'était une femme d'un rare mérite, une mère d'un dévouement sans bornes. Devenu veuve en 1624, elle se consacra toute entière aux soins d'une famille nombreuse qui comprenait cinq filles et sept garçons. La plupart étaient encore fort jeunes, mais la comtesse trouva dans les industries de son zèle maternel tous les moyens de pourvoir d'une manière honorable à leur éducation et à leur établissement. Un long mémoire écrit de sa main et dont j'ai l'original sous les yeux contient le récit naïf des peines et des consolations que lui causa tour à tour la bonne ou la mauvaise fortune de ceux qu'elle aimait si tendrement. Elle eut d'abord la douleur de perdre trois de ses fils, les deux premiers au château de Grignan, et le troisième nommé Rostaing, à Toulouse où les blessures qu'il venait de recevoir au siége de Montauban l'avaient forcé de s'arrêter.

Il en restait encore quatre auprès d'elle. L'aîné, appelé Louis Gaucher de Castellane Adhémar, fut l'héritier de la famille, il en sera parlé dans la suite.

Le second, François Adhémar, fut destiné à l'état ecclésiastique et pourvu de l'abbaye d'Aiguebelle pendant qu'il continuait encore ses études ; au mois de mai 1630, il fit un voyage à Paris où l'avaient précédé les recommandations de sa mère. L'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux vaquait en ce moment, il fut demandé pour le jeune François à qui Louis XIII l'accorda gracieusement.

L'élu vint bientôt lui-même apporter cette heureuse nouvelle à Jeanne d'Ancezune. Le 14 septembre de la même année, il reçut la consécration épiscopale dans l'église Saint-Sauveur de Grignan, des mains de *Jean Jaubert de Barraut*, archevêque d'Arles, assisté de *Charles de Léberon*, évêque de Valence et de *Louis François de la Baume de Suze*, évêque de Viviers.

» Il y eust grande magnificence, dit Jeanne d'Ancezune dans « son Mémoire, il y eut une faiste sy otentique à Grignan que « peut estre il ne s'en verra jamais une pareille. «

Le 18 octobre suivant, le nouveau prélat prit possession de son évêché et fit son entrée solennelle dans la ville de Saint-Paul, accompagné d'une nombreuse suite où l'on remarquait sa mère, son frère Gaucher, et ses quatre sœurs. Le lendemain, dimanche, il célébra

(2) Archives de la mairie de Grignan.

la messe pontificalement en présence de toute sa famille et d'un innombrable concours de fidèles (1).

En acceptant l'évêché de Saint-Paul, François de Castellane Adhémar conserva l'abbaye d'Aiguebelle qu'il possédait en commande depuis 1620. Il avait succédé dans le gouvernement de cette maison à D. Marc de la Salle, doyen du chapitre de Grignan. Celui-ci avait eu de longs demêlés avec les seigneurs du voisinage et les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux. François se hâta d'y mettre un terme dans l'intérêt de l'abbaye ; mais la prudence qu'il signala dans cette conjoncture lui fit moins d'honneur que la charité dont il donna l'exemple durant la peste de 1629. Dès que ce fleau eût commencé à sévir il fit préparer auprès du monastère un lieu pour recevoir et traiter tous les malades des communes voisines, et il ordonna à ses religieux de les soigner exactement tandis que lui-même pourvoirait à tous leurs besoins. Cet exemple fut imité à Grignan par le comte son frère, et à Réauville par les consuls qui fondèrent une infirmerie désignée dans les cadastres de l'époque sous le nom d'hôpital.

Non content d'offrir aux malades des secours corporels et tous les soins de la charité, l'abbé d'Aiguebelle fonda 24 messes en l'honneur de Saint-Sébastien et de Saint-Roch ; cette fondation à subsisté jusqu'à la révolution française (2).

Aussitôt après son élévation à l'épiscopat, François de Grignan fut envoyé par Louis XIII en Savoie, en qualité d'ambassadeur. Il courut de grands dangers dans ce voyage à cause de la peste et de la guerre qui désolaient le pays Mais sa prudence le préserva des périls, et il eut le bonheur de terminer au gré de la cour les affaires dont il avait été chargé (3). En 1685, il assista avec l'évêque de Valence à l'assemblée du clergé qui se tint à Paris, et prit une part active à tous les travaux de ses collègues. Le roi le nomma conseiller d'état et lui accorda une pension de 2,000 livres. De retour à Saint-Paul, il fit la visite canonique de son diocèse « avec grand fruit pour le service de Dieu » (4), et il se consacra tout entier au soin de ses ouailles, sans néanmoins jamais perdre de vue son abbaye d'Aiguebelle à laquelle il fit des riches dons. Nommé coadjuteur d'Arles en 1643, il fut bientôt élevé sur le siége de cette ville occupé jusqu'alors par Jaubert de Barraut.

« Ce prélat dit Jeanne d'Ancezune, eust tant de bonté qu'il » preffera monsieur l'Evesque de Saint-Paul, mon fils, à tous les » aultres qui avaient demandé la coajutorie. Le mois de juillet 1643

(1) Boyer de Sainte-Marthe, *Histoire de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux*. p. 261.
(2) Archives d'Aiguebelle.
(3) Boyer de Sainte-Marthe, *Histoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux*. p. 262.
(4) Mémoire de Jeanne d'Ancezune.

« le dit sieur archevesque de Barraut mourust à Paris, tellement » que monsieur le coajuteur feust à l'instant antier possesseur de » la belle archevesché d'Arles un des beaux bénéfices de France que » je prie Dieu qu'il l'en fasse jouyr longuement pour sa gloire et » le salut de celui qui le possède, en santé et longue vie. Il fist » après un autre voyage à Paris pour prester son sérement de » fidellité à l'assemblée provinciale où il demeura plus de huit » mois.

» En l'année 1646 monsieur l'archevesque mon fils fust de » retour et fist son entrée aux faistes de Nouel. Il ne voulust point » de sérémonie, mais on ne laissa pas de luy rendre des grands » honneurs. »

Le roi le choisit peu de temps après pour apaiser quelques troubles qui s'élevèrent à Marseille.

« Dieu merssy, monsieur l'archevesque accommoda tout cela. » Il réussit de même à concilier le parlement d'Aix avec Louis de Valois entre lesquels régnaient de graves mésintelligences et il eut le bonheur d'empêcher une sédition prête à éclater dans la ville archiépiscopale. Rien de plus naïf que le récit de cet évènement sous la plume de Jeanne d'Ancezune. « Durant quinze jours, dit- » elle, le ville fut barricadée ; on s'y battait et tuait comme des » mouches ; monsieur l'archevesque mon fils, se trouvait à tous » ces débris jusqu'à la minuit avec grand péril de sa vie, mais le » bon Dieu la conservé pour sa maison et toute la Provence qui » était perdue, après Dieu, sans luy... Aussi le roy a voullu que » monsieur d'Estampes et tous les aultres que leur majestés ont » envoyés pour faire la paix n'ayent rien concleu que monsieur » l'archevesque n'aye opiné et donné ses advis qui sont estés très » profitables. »

Il y a sans doute quelque exagération dans ce langage maternel. Mme de Grignan, loin du théâtre des troubles, s'exagère leur gravité, ce qui augmentait en même temps l'importance du rôle de son fils et le prix des résultats qu'il avait obtenus. Cependant l'archevêque d'Arles mérite une partie des éloges de sa mère. Il est facile de s'en convaincre, en lisant, dans les historiens locaux, le récit des troubles de la fronde provençale, où le rôle de M. de Grignan est aussi honorable que son intervention fut efficace. En 1660, Louis XIV, sa mère et toute la cour, ayant passé par la Provence, voulurent honorer l'archevêque d'Arles d'une visite particulière, afin de lui témoigner toute leur satisfaction pour sa conduite et ses services. Le roi alla même loger chez lui, et ce fut alors qu'il le nomma commandeur de son ordre (1).

(1) Aubenas, *Vie de Mme de Sévigné*, p. 574.

J'aurai souvent occasion, dans la suite, de parler de ce vénérable prélat que Mme de Sévigné désignait sous le nom de *bon patriarche*, et qui prolongea sa carrière jusqu'en 1689 (1).

L'archevêque d'Arles avait un frère, destiné de bonne heure, comme lui, à l'état ecclésiastique, et qui s'appelait Jacques de Castellane Adhémar. Il avait à peine terminé ses études qu'il partit pour Paris, où il se fit connaître avantageusement, et mérita la confiance du clergé, qui le choisit pour syndic ou agent général de ses affaires à la cour. Il eut même l'honneur de prêcher souvent devant Louis XIII, et s'en acquitta si bien que le roi, voulant récompenser son mérite, lui donna l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, aussitôt après la translation de François Adhémar à l'archevêché d'Arles, bien qu'à cette époque, dit Boyer, aucune famille du royaume n'eût l'honneur d'avoir deux frères élevés simultanément à l'épiscopat (2).

Cette élection, due au crédit de l'archevêque d'Arles, eut lieu le 23 avril de l'année 1643. Jacques, retenu à Paris par les fonctions de syndic du clergé, ne put recevoir la consécration épiscopale qu'au mois de mai 1645. Il fut sacré à Lyon, dans l'église de la Chartreuse, par son frère l'archevêque, assisté par les évêques de Riez et d'Uzez, et ne prit possession de son siége que le 4 novembre 1647.

« Ce jour-là, dit Jeanne sa mère, le dit sieur évesque de Saint-Paul fist son entrée dans Saint-Paul avecques très-bonne compagnie. Dieu luy fasse la grâce d'y demeurer longuement. Il y faist de grands fruits pour le service de Dieu et pour faire convertir les huguenots à la foy catholique (3). »

Peu de jours après, la reine lui donna l'abbaye de Font-Douce, qui valait 5,000 livres de rente ; la cour y ajouta plus tard celle de St-Georges, et enfin elle le transféra sur le siége d'Uzez en 1658.

Ce prélat ne résida pas longtemps dans ses diocèses. Il fit presque son séjour habituel à Paris, où il s'occupait des intérêts de sa famille, et surtout de son neveu, le gendre de Mme de Sévigné.

« C'est sur la tête de M. d'Uzez, écrivait-elle en 1672, que vos affaires roulent, car on ne peut obtenir de Sa Majesté les agréments nécessaires que par son moyen. »

« Je suis plus satisfaite que jamais, dit-elle dans une autre occasion, de la prudence et du bon esprit de ce prélat, vous n'avez qu'à lui envoyer vos pensées toutes crues, en deux heures de réflexion, il voit tout ce qu'il faut faire... Je l'aime et l'honore beaucoup. Vous devez suivre tous ses conseils aveuglément : il sait l'air de ce pays-ci et n'oubliera pas de soutenir dans l'occasion l'honneur des Grignans (4). »

(1) Richard, *Bibliothèque sacrée*, t. 28, p. 76.
(2) Boyer de Ste-Marthe, p. 268. *Lettres de Mme de Sévigné*, édit. Vauxcelles, t. I, p. 346.
(3) Mémoire de Jeanne d'Ancézune.
(4) *Lettres de Mme de Sévigné*, t. II, p. 73.

Tandis que Jacques et François Adhémar s'acheminaient rapidement vers les honneurs ecclésiastiques, Philippe, leur frère, troisième fils de Jeanne d'Ancezune, parcourait la carrière des armes avec non moins de succès. Je transcris ici le passage du Mémoire qui le concerne :

« Après que messire Philippe eust achevé ses estudes je le mandas » à la acquadémie à Paris pour deux ans. Après son retour il fist » encore un voyage en Italie pour un an avec feu monsieur le » maréchal de Criqui, et en l'année 1635 monsieur l'archevesque le » mena à Paris et par ses soings et bontés de bon frère il le fist » loger au régiment de la marine où il eust une compagnie. Il fit » encore une recrue et se trouva en de fort belles occasions et fort » souvent où il servit très-dignement le roy. Quelque temps après » il fust lieutenant couronnel du dit régiment jusqu'en 1645. Auquel » temps monsieur l'archevesque par sa bonté et ses soings luy fist » donner une compagnie aux gardes. Il obtint cela de la bonté de » la bonne royne qui fust si grande qu'elle donna pour le prix de » la dite compagnie un brevet de recompense à celluy qui la remist » à mon pauvre enfant et donna encore cinq mille écus, car les » compagnies aux gardes doivent cent et cinq mille livres, tellement que j'empruntas quarante cinq mille livres pour l'entier » payement de la dite compagnie et cinq mille livres pour son équipage ; mais le pauvre n'en a guières jouy, car dès qu'il eust faict » sa compagnie il s'en alla aux occasions les plus pressantes quoique » la bonne royne ne voullait pas qui servist toute la campagne, mais » il ne se voulust arrester, estant au siége de Mardik, il fust tué en » jeudi vingtroisième d'aoust 1646 et fust enterré aux Minimes de » Callaix.

» Il avait faict son testament me faisant heritière. Dieu mercy, » j'ai payé tous les légats et faict faire ses funérailles celon sa » volonté. La bonne royne a donné pour remboursement de sa » charge cinquante quatre mille livres que j'ai touché effaictivement ; » mais aussi monsieur l'archevesque d'Arles et monsieur l'évesque » de Saint-Paul apportèrent des grands soings qui m'aiderent bien » à recouvrer cette partie. »

Jeanne d'Ancezune parle ensuite des soins qu'elle s'est donnés pour l'établissement de ses filles. On trouve dans cette partie du Mémoire maintes particularités intéressantes sur les familles auxquelles elles furent alliées, sur la solennité de leurs noces, sur le caractère de leurs époux, sur la naissance et le baptême de leurs enfants, sur leurs maladies, leurs inquiétudes ou leurs joies.

Jeanne, l'aînée, fut donnée à Louis Escalin des Aimars, baron de la Garde, petit-fils du capitaine Paulin, « maison rentée de plus de » douze mille livres de rentes et des plus espécieuses de la pro» vince. » Louis étant mort en 1625, dans le Piémont, sa femme,

qu'il avait fait héritière, se chargea de la conduite de ses enfants et des biens de sa maison. « A quoi, Dieu mercy, elle réussit fort bien » ayant payé de grandes debtes et faict estudier ses enfants et les » pousser à la vertu tout autant qu'il se pouvait. »

Louise, seconde fille de la comtesse de Grignan, fut mariée, en 1625, avec Jean-François de Flotte, seigneur de la Bâtie-Monsalon et autres lieux, en Dauphiné.

Marguerite, la troisième, fut donnée, en 1630, à Ange de Pontevez, marquis de Buous, qui mourut en 1639, laissant trois fils et une fille dont il est souvent parlé dans les lettres de M^me^ de Sévigné.

Enfin, Marie, la quatrième, épousa Honoré de Brancas, baron de Ceyreste. « La maison et la qualité étaient très bonnes, dit Jeanne » d'Ancezune, mais le mari n'a rien valleu. Ma pauvre fille après » six ans de mariage est morte à Ceyreste. Bien que la mort soit » commune à tout le monde je puis dire avec vérité que les mau- » vais traitements de son indigne mari ont abrégé ses jours et prie » Dieu, si je le puis faire sans l'offenser, qu'il ne puisse pas mourir » qu'il n'ait satisfait au tort qu'il a de ma pauvre fille, de qui il était » indigne d'être mari.

De ce mariage, qui causa tant d'amertume à la comtesse de Grignan, était issu un fils que Marie Adhémar confia avant de mourir aux parents d'Honoré de Brancas. La comtesse dit à ce propos : « Monsieur et madame de Ceyreste grand'père et grand'mère de » mon pauvre petit le tiennent auprès d'eux. Dieu leur fasse la » grâce d'en faire quelque chose de meilleur qu'ils n'ont pas faict » de leur fils. Dieu conserve ce pauvre petit enfant longues années, » s'il lui plaît, pour sa gloire et le bien de sa maison. »

Mais il est temps de dire quelques mots de Louis Gaucher de Castellane Adhémar, l'aîné de cette nombreuse et florissante famille. Mestre de camp par commission du mois d'avril 1628, il devint successivement capitaine d'une compagnie de chevau-légers et maréchal de camp dans les armées du roi. Il était duc de Termes, comte de Campobasse, baron d'Entrecasteaux et comte de Grignan. Tous ces titres se trouvent relatés dans les délibérations du chapitre Saint-Sauveur, auxquelles il assistait fréquemment en sa qualité de patron.

Pénétré d'estime pour tous les membres de la collégiale, Louis Gaucher se fit un devoir de leur témoigner en toute rencontre le plus vif intérêt, et ce fut par son crédit que le doyen, Michel d'Almeras, fut nommé coadjuteur de l'évêque de Vaison. En 1654, il fit rétablir le portique de l'église de Grignan, comme le témoigne l'inscription qu'on y lit encore de nos jours.

Louis Gaucher avait épousé, le 16 mai 1628, Marguerite d'Ornano, fille aînée et héritière d'Henri-François, seigneur de Mazargues, et de Marguerite Raymonde de Modène, dite de Montlaur, dame de

Maubec. Il mourut le 4 août 1668, laissant une nombreuse famille qu'il faut connaître en détail pour l'intelligence des faits que je vais raconter.

Louis eut onze enfants, parmi lesquels deux moururent jeunes et sans postérité. Ceux qui lui survécurent sont : François Adhémar, — Ange, — Jean-Baptiste, — Joseph, — Charles-Philippe, — Louis-Joseph, — Marie, — Marguerite, — Thérèse.

Thérèse fut mariée, le 22 octobre 1668, avec Charles de Chateauneuf, comte de Rochebonne, commandant pour le roi dans la province du Lyonnais.

Marguerite épousa, le 6 juin 1661, Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andéol.

Marie embrassa l'état religieux dans un monastère d'Aubenas.

Louis-Joseph entra dans l'état ecclésiastique, devint abbé de Saint-Hilaire de Carcassonne en 1674, agent général du clergé de France en 1675, évêque d'Evreux, puis de Carcassonne, en 1681, et mourut en 1722.

Charles-Philippe fut chevalier de Malte, et mourut à Paris en 1672.

M^me^ de Sévigné, annonçant la mort de Charles à sa fille, lui dit : « Enfin, après bien des alarmes et de fausses espérances, nous avons » perdu le pauvre chevalier. Je vous avoue que j'ai été sensiblement » touchée de cette mort. Elle arriva le 6 février, à quatre heures du » matin. Si une fin véritablement chrétienne doit consoler des » chrétiens, nous devons nous consoler par l'espérance de son salut. » Jamais plus de résignation, jamais plus d'amour de Dieu, jamais » plus de grâces visibles. Il n'eut point voulu accepter la vie si on » eût pu la lui redonner, tant il avait de confiance en la miséricorde » de Dieu. On peut croire qu'il se sentait dans des dispositions qu'il » n'eut pas voulu remettre au hasard... Jamais homme n'a été » mieux né et n'a eu des sentiments plus doux et plus souhaitables » avec une très-belle physionomie (1). »

Jean-Baptiste et Ange furent destinés à se créer une fortune dans les emplois ecclésiastiques. Ange fut appelé par l'archevêque d'Arles, qui le fit nommer son coadjuteur; mais l'état de sa santé ne lui permit pas d'être élevé sur le siége archiépiscopal; il succéda seulement à son oncle en qualité d'abbé commandataire d'Aiguebelle, et mourut âgé de 26 ans (2).

Jean Baptiste son frère lui succéda dans le gouvernement de cette abbaye, puis il fut archevêque d'Arles après la mort de son oncle dont il avait été, lui aussi, coadjuteur sous le titre d'archevêque de Claudiopolis. Il siégea 9 ans et mourut en 1697. Il en sera beaucoup parlé dans la suite de cette histoire.

(1) *Lettres de M^me^ de Sévigné*, édit. Vauxcelles, t. II, p. 90, 95.
(2) Archives d'Aiguebelle.

Enfin l'aîné de la famille, François de Castellane Adhémar d'Ornano hérita du comté de Grignan. Il avait embrassé, jeune encore, le parti des armes et était devenu colonel du régiment de Champagne en 1654, capitaine lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la reine Anne d'Autriche en 1656, lieutenant général du roi en Languedoc et en Provence depuis 1670 jusqu'en 1700; il fut enfin chevalier des ordres du roi.

Il épousa en premières noces, par contrat du 27 avril 1658, Angélique Claire d'Angennes, sœur de la duchesse de Montausier et fille de Charles marquis de Rambouillet et de Catherine de Vivonne.

Angélique monrut en 1665 et laissa deux filles au comte de Grignan: Françoise Julie qui fut mariée malgré son père le 6 mai 1689 à Henri Eléonor d'Huraut, marquis de Vibraye, et Louise Catherine qui embrassa l'état religieux.

Le 7 juin 1666, François Adhémar épousa, en secondes nôces, Marie Angélique du Puy-du-Fou, dont il eut un fils qui ne vécut pas longtemps, non plus que sa mère.

Enfin le Comte résolut de se marier une troisième fois et, le 29 janvier 1669, il épousa Françoise Marguerite de Sévigné, fille de Henri marquis de Sévigné et de Marie de Rabutin Chantal.

C'est ici l'époque la plus mémorable, la plus intéressante et la plus glorieuse de l'histoire des Adhémar; leur nom est associé désormais à celui d'une femme qui fut une des gloires du grand siècle; leurs grandeurs sont célébrées par une plume incomparable; leurs titres, leur bonne fortune, leur avenir, leurs espérances, leurs craintes, leur épreuves, leurs joies, tout ce qui peut, en un mot, les flatter, les amuser, les divertir, les affliger, les consoler, devient l'objet d'une correspondance où l'esprit et le cœur prodiguent leurs trésors. Mais avant de commencer le récit de cette curieuse période, il convient de dire quelques mots sur la marquise de Sévigné et sur la jeunesse de Françoise Marguerite sa fille.

CHAPITRE XI

Naissance et éducation de Marie de Rabutin. — Elle épouse le marquis de Sévigné. — Premières années de la *plus jolie fille de France*. — Elle est mariée au comte Adhémar. — Marie Blanche. — Les *petites entrailles* de M^me^ de Sévigné. — Regrets et plaintes de la marquise.

Marie de Rabutin, dame de Chantal, naquit en Bourgogne, le 6 février 1627, et non pas en 1626, comme l'ont crû quelques-uns de ses biographes (1). Son père, Celse Benigne de Rabutin, fils de Jeanne Fremiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la visitation, mourut en 1628, à la descente des anglais dans l'Isle de Ré, où il commandait l'escadre des gentilshommes volontaires. Sa mère, Marie de Coulanges, fille de Philippe de Coulanges, conseiller d'état, et de Marie Bèze, mourut à Paris en 1632. Marie de Rabutin, devenue orpheline à l'âge de 6 ans, fut placée sous la tutelle de son aïeul maternel qu'elle perdit en 1636, et ensuite sous celle de l'abbé de Coulanges, son oncle, lequel ne devinait pas sans doute qu'il irait à la postérité la plus reculée avec le titre de *Bien bon.*

Les premières années de l'intéressante pupille s'écoulèrent paisiblement à la campagne dans le village du Sucy (2). Elle apprit le latin, l'italien et l'espagnol. Ménage et Chapellain lui ouvrirent les sources de la belle littérature, et les fréquents séjours qu'elle fit à Paris sous le règne de Louis XIII et pendant la régence d'Anne d'Autriche lui permirent d'allier à l'instruction les grâces de la société la plus polie.

Joignant à ces précieux avantages une dot de 100,000 écus (3), et n'ayant pas encore 18 ans, elle épousa, le 1^er^ août 1644, le marquis de Sévigné, maréchal-de-camp, gouverneur de Fougères, issu de l'une des plus anciennes et des plus nobles familles de la Bretagne.

(1) Lettres du 5 février 1674 et du 18 septembre 1680. Saint-Surin; *Notice sur madame de Sévigné*, à la tête de l'édit. Blaise, Paris 1818; 12 vol. in 12. tom. I. p. 62. Valsh, *Vie de madame de Sévigné*. p. 1-39.
(2) Lettre du 22 juillet 1676.
(3) Lettre du 10 juin 1671.

Brusque, étourdi, aimant la dépense et les aventures, le marquis de Sévigné était peu capable de rendre heureuse une femme aussi distinguée que Marie de Rabutin. — Sa vie fut très courte ; il fut tué en duel, l'an 1651, par le chevalier d'Albret (1).

Veuve dans la fleur de sa jeunesse, la marquise de Sévigné avait un fils et une fille dont l'éducation réclamait tous ses soins. Dégagée par la mort sanglante de son mari d'un lien qui n'avait pas été digne d'elle, elle ne pensa jamais à en former de nouveau. Un amour suffisait à sa vie, c'était celui de ses enfants au bonheur desquels elle se dévoua toute entière (2).

Après avoir réparé le désordre de ses affaires, elle reparut dans le monde en 1654, et devint une des premiers ornements de l'hôtel de Rambouillet; en 1663 elle présenta sa fille à la cour.

Françoise Marguerite de Sévigné était alors dans le plus bel éclat de sa jeunesse. Elle fut célébrée par l'ingénieux Benserade, par le versificateur Saint-Pavin, et par le bon Lafontaine.

Sa mère s'étonnait déjà que les partis les plus avantageux ne s'offrissent pas à l'envi pour obtenir la main de celle qu'elle aimait jusqu'à l'idolâtrie, car l'austère Arnaud lui reprochait d'être à l'égard de Marguerite, *une jolie païenne*. Elle manifestait à son cousin combien elle était surprise qu'un objet aussi parfait ne fut pas recherché avec empressement. « *La plus jolie fille de France*, lui disait-elle, est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié..... Sa destinée est si difficile à comprendre que moi je m'y perds » (3).

L'indifférence pour ne pas dire le dédain (4) qu'annonçait la la physionomie de M^lle^ de Sévigné devait éloigner les prétendants ; M. de Brancas réussit néamoins à négocier une alliance entre elle et François Adhémar de Monteil, comte de Grignan (5), et l'affaire ayant été conclue au gré des deux partis, les noces furent célébrées le 29 janvier 1669.

Afin de n'avoir à déplorer ni séparations, ni longues absences, M^me^ de Sévigné avait d'abord résolu de ne donner sa fille en mariage qu'à un gentilhomme qui consentirait à ne point s'éloigner de Paris. Déjà, en effet, elle l'avait refusée à MM. de Caderousse et de Merinville, dont les terres étaient situées en Provence. Si elle fut moins sévère à l'égard du comte de Grignan, ce fut uniquement dans l'espoir qu'il se fixerait dans la capitale, attiré par la cour, où l'on parlait beaucoup de son mérite et de ses hautes qualités (6) ;

(1) Mémoires manuscrits de Conrart, dont on lit plusieurs extraits dans la Notice de M. de Saint-Surin, p. 70.
(2) Walsh. *Vie de madame de Sévigné*. p. 85 et suiv.
(3) Lettres du 28 août 1668.
(4) Lettre du 22 septembre 1680.
(5) Lettre du 25 juin 1670 et du 2 septembre 1676.
(6) *Notice sur M^me^ de Sévigné*, par M. de Saint-Surin, édit. Blaize, p. 107.

mais l'avenir trompa les calculs de la tendresse maternelle. Félicitons-nous-en ; car si les projets de la marquise se fussent réalisés, peut-être n'aurions-nous jamais eu ses lettres immortelles.

Quelques amis de la famille Sévigné pensèrent, dans le temps, que le mariage de Marguerite avec Adhémar avait été conclu un peu à la hâte et qu'on avait été mal renseigné sur la fortune du comte. Ce fut à cette occasion que le cardinal de Retz écrivit à la marquise :

« Je ne suis point surpris de frayeurs de ma nièce (Mlle de Sévi-» gné). Il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère : » mais quelque grand que vous me depeigniez son transissement » sur le jour de la conclusion, je doute qu'il puisse être égal au » mien sur les suites, depuis que j'ai vû par une de vos lettres que » vous n'avez ni n'espérez guères d'éclaircissement, et que vous » vous abandonnez en quelque sorte au destin qui est souvent très » ingrat et reconnaît assez mal la confiance que l'on a placé en » lui (1). »

Mais, ajoute Walsh, Mme de Sévigné, avec la sagesse de son esprit et sa connaissance du monde, savait bien ce que vaut la fortune ; par sa conduite elle avait prouvé qu'elle s'entendait en affaires ; en mariant sa fille, elle mit l'argent en troisième ligne, et fit passer avant le nom et la réputation de l'homme à qui elle remettait ce qu'elle avait de plus précieux au monde (2).

Voici, du reste, comment elle faisait part de l'alliance de sa maison avec celle de Grignan à son cousin le comte de Bussi, le 4 décembre 1668 : « Il faut que je vous apprenne une nouvelle » qui, sans doute, vous donnera de la joie ; c'est qu'enfin la » plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais » un des plus honnêtes hommes du royaume ; c'est monsieur de » Grignan, que vous connaissez il y a longtemps. Toutes ses femmes » sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père » et son fils, par une bonté extraordinaire ; de sorte qu'étant plus » riche qu'il n'a jamais été et se trouvant d'ailleurs, et par sa nais-» sance et par ses établissements et par ses bonnes qualités, tel que » nous pourrions le souhaiter, nous ne le marchandons point, » comme on a coutume de faire : nous nous en fions bien aux » deux familles qui ont passé avant nous. Il paraît fort content de » notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de » l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle, l'archevêque » d'Uzez, étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin » de l'année. Comme je suis une dame régulière, je n'ai pas » manqué à vous en demander votre avis et votre approbation. Le

(1) Lettre du cardinal de Retz à Mme de Sévigné du 20 décembre 1668.
(2) *Vie de Mme de Sévigné*, par M. Walsh, p. 3.

» public paraît content; et c'est beaucoup : car on est si sot, que » c'est quasi sur cela que l'on se règle (1). »

Le comte de Bussi répondit en ces termes à Mme de Sévigné :

« Vous avez raison de croire, ma belle cousine, que la nouvelle » du mariage de Mlle de Sévigné me donnera de la joie; l'aimant » comme je fais, peu de choses peuvent m'en donner davantage, et » d'autant plus que monsieur de Grignan est un homme de qualité » et de mérite et qu'il a une charge considérable. Il n'y a qu'une » chose qui me fait peur pour la plus belle fille de France, c'est que » Grignan, qui n'est pas vieux, est déjà à sa troisième femme, et il » en use presque autant que d'habits, ou de moins que de carosses : » à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse; mais pour lui, » il ne manque rien à sa fortune. Au reste, madame, je vous suis » obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre; » mademoiselle de Sévigné ne pourait épouser personne à qui je » donnasse de meilleur cœur mon approbation (2). »

Cette lettre causa un sensible plaisir à la marquise. « Je suis fort » aise, répondit-elle à son cousin, que vous approuviez le mariage » de M. de Grignan. Il est vrai que c'est un très bon et très hon- » nête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime » et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage..? » Il est le plus souhaitable mari et le plus divin pour la société qui » soit au monde (3). »

L'exagération de ces louanges s'explique et se pardonne dans une heureuse mère. Mme de Sévigné voit tous ses vœux accomplis. Elle a marié sa fille à un gentilhomme d'une haute distinction que son mérite fixera bientôt auprès de la cour; dès lors, point de séparation entre elle et sa chère fille : deux vies, qui n'en faisaient qu'une, ne seront point divisées, et leurs jours s'écouleront ensemble, comme les eaux de deux sources qui se sont réunies pour traverser une riante vallée.

Hélas! la tendre mère ne se berça pas longtemps de ces idées de bonheur.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés que le comte de Grignan reçut ordre de retourner en Provence, où l'appelaient des affaires importantes pour le service du roi. On sait qu'il était lieutenant-général au gouvernement de ce pays, en l'absence du duc de Vendôme, qui n'y résida presque jamais.

Adhémar ne balança pas un instant; il quitta la capitale le 19 avril 1670.

(1) Lettre de Mme Sévigné au comte de Bussi. Lettre du 4 décembre 1668.
(2) Walsh, *Vie de Mme de Sévigné*, p. 116. Lettre du comte de Bussi du 8 décembre 1668.
(3) Lettre du 7 janvier 1669.

Cette première séparation est l'époque où le cœur de Mme de Sévigné commence à se révéler dans toute sa tendresse. Jusqu'alors elle avait écrit bien des lettres qui signalaient un rare talent, mais dont l'objet n'avait rien encore qui dût l'émouvoir. Maintenant, elle va parler de sa fille : c'est son cœur qui se dévoile ; c'est l'amour maternel qui conduit et inspire sa plume. Ecoutons-la ; c'est à M. de Grignan qu'elle s'adresse :

« A Paris, mercredi 6 août 1670.

» Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme » du monde? Peut-on être plus honnête, plus régulière ? peut-on » vous aimer plus tendrement? peut-on avoir des sentiments plus » chrétiens? peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? » peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs? Cela est assez » ridicule que je vous dise tant de bien de ma fille ; mais c'est que » j'admire sa conduite comme les autres ; et d'autant plus que je la » vois de plus près et qu'à vous dire vrai, quelque bonne opinion » que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyais point » du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point » qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien jus- » tice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. » Voilà mon ancienne thèse qui me fera lapider un jour, c'est que » le public n'est ni fou, ni injuste ; madame de Grignan doit en être » trop contente pour disputer contre moi présentement. Elle a été » dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables ; je me » réjouis que vous soyez guéri pour l'amour de vous et pour l'amour « d'elle ; je vous prie que si vous avez encore quelque bourasque à » essuyer de votre bile vous en obteniez d'attendre que ma fille soit » accouchée. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a re- « tenue ici et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir » séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous » ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je vous prie sur cela de » calmer son esprit et de lui témoigner la joie que vous avez d'es- » pérer qu'elle accouchera heureusement ici.

» Rien n'était plus impossible que de l'emmener dans l'état où » elle était, et rien ne sera si bon pour sa santé ni même pour sa » réputation que d'accoucher au milieu de ce qu'il y a de plus » habile et d'y être demeurée avec la conduite qu'elle a. Si elle vou- » lait après cela devenir folle et coquette, elle la serait plus d'un » an avant qu'on le pût croire tant elle a donné bonne opinion de sa » sagesse. Je prends à témoins tous les Grignans qui sont ici de la » vérité de ce que je dis. La joie que j'en ai a bien du rapport » à vous ; car je vous aime de tout mon cœur et je suis ravie que » la suite ait si bien justifié votre goût. Je ne vous dis aucune nou- » velle, ce serait aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure

» seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement » que je fais à ce qui vous touche (1). »

Arrivé dans son gouvernement, le comte « se mit à courir par la Provence (2), » recueillant partout de nombreux témoignages de l'estime et de la confiance qu'il savait si bien inspirer. Il ne tarda pas d'écrire à Paris, et ce fut, dit Mme de Sévigné, la plus aimable lettre du monde. Elle y répondit en l'assurant « qu'elle se réjouissait de tous les honneurs dont il était accablé, qu'elle prenait le plus grand soin de sa chère femme et faisait des vœux pour que toute la barque arrivât en bon port (3). »

Quelques jours après, Mme de Grignan accoucha d'une fille au grand déplaisir de sa mère, qui avait dit un peu auparavant : « J'espère que tout ira bien ; il me semble que depuis quelques jours cet enfant est devenu un garçon. »

Mgr François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, fut son son parrain et Mme de Sévigné sa marraine. Dans toutes les lettres qui suivent ce petit événement de famille, on trouve une gaîté charmante qui se mêle jusqu'au récit de la déception dont il est accompagné.

La marquise écrivit à son gendre le 19 novembre :

« Mme de Puisieux dit que si vous avez envie d'avoir un fils, » vous preniez la peine de le faire : je trouve ce discours le plus » juste et le meilleur du monde. Vous nous avez laissé une petite » fille, nous vous la rendons. Jamais il n'y eut accouchement si » heureux ; mais nous sommes un peu honteuses quand nous son- » geons que tout l'été nous avons fait des béguines au Saint-Père, » et qu'après de si belles espérances, la signora met au monde une » fille. Je vous assure que cela rabaisse le caquet. Cette fille a été » baptisée et nommée Marie Blanche ; monsieur le coadjuteur pour » M. d'Arles et moi pour moi (4) »

Marie Blanche sera, durant plusieurs jours, l'objet de toutes les attentions et de toutes les lettres. La marquise en étudie les traits et en énumère les perfections avec une complaisance infinie. Rien de plus naïf que la tableau qu'elle en ébauche toutes les fois qu'elle prend la plume.

« Les médisants, dit-elle au comte son gendre, croient que » Blanche Adhémar ne sera pas d'une beauté surprenante, et les » mêmes gens ajoutent qu'elle vous ressemble. Si cela est, vous ne » doutez pas que je ne l'aime fort (5). »

(1) *Recueil des lettres de Mme de Sévigné*, Lettre du 6 août 1670.
(2) Lettre du 25 juin 1670.
(3) Lettre du 15 août 1670.
(4) Lettre du 19 novembre 1670.
(5) Lettre du 19 novembre 1670.

» Votre fille est plaisante, elle n'a pas osé aspirer à la perfection » du nez de sa mère, elle n'a pas voulu aussi... Je n'en dirai pas » davantage; elle a pris le parti et s'est avisée d'avoir un petit nez » carré (1). »

Un peu plus tard, elle écrit à la comtesse : « Je vous assure que » Blanche est fort jolie et qu'elle est opiniâtre comme un petit » démon. Elle a ses petites volontés et ses petits desseins; elle me » divertit extrêmement. Son teint est admirable; ses yeux sont » bleus, ses cheveux noirs, son nez ni beau ni laid, son menton, ses » joues, son tour de visage très-parfaits. Je ne dis rien de sa bou- » che, elle s'accommodera. Le son de sa voix est joli (2). »

« Elle est faite au tour; elle ne crie jamais; elle est douce et ca- » ressante; elle est vive; enfin, elle est aimable et je l'aime (3). »

La bonne grand'mère ne se lasse pas de peindre cette petite merveille; elle y revient à tout instant; elle en fait ses délices. Ecoutons comment elle décrit ses gentillesses :

« Elle fait cent petites choses, dit-elle; elle parle, elle caresse, » elle bat, elle fait le signe de la croix, elle demande pardon, elle » fait la révérence, elle baise la main, elle hausse les épaules, elle » danse, elle flatte, elle prend le menton; enfin elle est jolie de tout » point; je m'y amuse des heures entières, je ne veux pas que cela » meure (4). »

Que de naturel dans ce récit! quelle aimable naïveté dans les paroles qui le terminent! Aussi la marquise avait-elle donné à Blanche un nom de sa façon; elle l'appelait *mes petites entrailles.* « On me mande, écrivait-elle, que mes petites entrailles se portent » bien... Elle vont être habillées; cela est joli, de petites entrailles » avec une robe (5). »

Cependant, tandis qu'elle s'extasiait devant son aimable petite fille, M^me^ de Sévigné entrevit bientôt le jour où son cœur devait expier cruellement ces innocentes joies.

Le comte Adhémar convoquait alors l'assemblée des Etats de Provence (6), conformément aux ordres qu'il en avait reçus de la cour. On touchait à la fin de novembre. Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis son départ de Paris. La comtesse ne pouvait y prolonger plus longtemps son séjour, et déjà elle avait osé témoigner à sa mère le désir qu'elle éprouvait de faire un voyage en Provence.

(1) Lettre du 19 novembre 1670,
(2) Lettre du 4 mai 1672.
(3) Lettre du 17 février 1672.
(4) Lettre du 20 mai 1672.
(5) Lettre du 19 août 1671.
(6) Lettre du 28 novembre 1670.

Mme de Sévigné l'avait prévu depuis longtemps; mais son cœur ne pouvait souffrir la pensée d'une séparation si douloureuse. « Il » faut que je vous aime bien, écrivait-elle à son gendre, pour vous » envoyer ma fille par un si mauvais temps. Quelle folie de vouloir » me quitter pour aller chercher un homme au bout de la Pro- » vence! Je vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant les bien- » séances que ces sortes de conduites (1). » Heureusement pour elle, la saison était rigoureuse, et le mauvais temps, qu'elle bénissait en secret, retarda de quelque jours encore le départ de sa chère fille.

Ce fut alors qu'elle écrivit au comte de Grignan cette lettre admirable de style, d'adresse et de précautions.

« A Paris, 16 janvier 1671.

» Hélas! j'ai encore cette pauvre enfant, et quoiqu'elle ait pû faire, il n'a pas été en son pouvoir de partir le 10 de ce mois comme elle l'avait espéré. Les pluies ont été et sont encore si excessives qu'il y aurait eu de la folie à s'y hasarder. Toutes les rivières sont débordées, tous les grands chemins sont noyés, toutes les ornières cachées; on peut fort bien verser dans tous les gués. Enfin la chose est au point que madame de Rochefort qui est chez elle à la campagne, qui brûle d'envie de revenir à Paris où son mari la souhaite et où sa mère l'attend avec une impatience incroyable, ne peut pas se mettre en chemin, parce qu'il n'y a pas de sureté et qu'il est vrai que cet hiver est épouvantable. Il n'a pas gelé un moment, il a plû tous les jours comme des pluies d'orage, il ne passe plus aucun bateau sous les ponts, les arches du Pont-Neuf sont quasi comblées, enfin c'est une chose étrange. Je vous avoue que l'excès d'un si mauvais temps fait que je me suis opposée à son départ pendant quelques jours. Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues ni les fatigues du voyage; mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cette raison, quoique très forte, ne la retiendrait pas présentement sans le coadjuteur qui part avec elle et qui est engagé de marier sa cousine d'Harcourt... Cependant je vois ma fille dans une telle impatience de partir que ce n'est pas vivre que le temps qu'elle passe ici présentement. Si le coadjuteur ne quitte là cette noce, je la vois disposée à faire une folie qui est de partir sans lui. Ce serait une chose si étrange d'aller seule et c'est une chose si heureuse d'aller avec son beau-frère que je ferai tous mes efforts pour qu'ils ne se quittent pas. Cependant les eaux s'écouleront un peu. Je veux vous dire de plus que je ne sens point le plaisir de l'avoir présentement, je sais qu'il faut qu'elle parte. Ce qu'elle fait ici ne consiste qu'en devoirs et en affaires : on ne s'attache à

(1) Lettre du 10 décembre 1670.

nulle société, on ne prend aucun plaisir, on a toujours le cœur serré, on ne cesse de parler des chemins, des pluies, des histoires tragiques de ceux qui se sont hasardés. En un mot, quoique je l'aime, comme vous savez, l'état où nous sommes à présent, nous pèse et nous ennuie. Ces derniers jours-ci n'ont aucun agrément. Je vous suis très obligée, mon cher comte, de toutes vos amitiés pour moi et de toute la pitié que je vous fais. Vous pouvez mieux que tout autre comprendre ce que je souffre et ce que je souffrirai. Je suis fâchée cependant que la joie que vous aurez de la voir puisse être troublée par cette pensée. Voilà les changements et les chagrins dont la vie est mêlée.

» Adieu, mon cher comte, je vous tue par la longueur de mes lettres, j'espère que vous verrez le fond qui me les fait écrire (1). »

J'ai transcrit cette lettre d'un bout à l'autre, parce qu'elle me paraît un chef-d'œuvre d'adresse maternelle. Chaque phrase peint l'âme de Mme de Sévigné, chaque ligne révèle le fond de son cœur et les regrets amers que lui cause le pressentiment des douleurs de l'absence. La marquise a encore sa fille auprès d'elle. Comme elle se justifie adroitement de l'avoir gardée ! comme elle rassemble, comme elle énumère, comme elle détaille avec une aimable exagération tous les inconvénients, tous les hasards, tous les périls qui menaçaient la comtesse, si elle se fût mise en route, au milieu des pluies, des inondations, des chemins impraticables et des fleuves débordés!

Et cependant, malgré tout ce qu'elle dit contre une horrible saison, on sent qu'elle serait fâchée de voir le beau temps revenir; au fond de son âme, elle pardonne à la pluie et aux grandes eaux; elle aime mieux la présence de sa fille que le retour du soleil ; mais son gendre trouvera peut-être mauvais qu'elle retienne Mme de Grignan loin de lui; aussi se hâte-t-elle de l'assurer que la vie qu'elles mènent ensemble n'a plus de plaisirs ni de joie, et qu'elle est toute gâtée par les devoirs et ses affaires. Ah! sans doute, quand Mme de Sévigné écrivit cette lettre, son cœur était en proie à une grande tristesse; mais comment peindre sa douleur quand le jour de la séparation arriva ?

(1) Lettre du 16 janvier 1671.

CHAPITRE XII

Première séparation. — Voyage de la comtesse en Provence. — Son arrivée à Grignan. — Le Royal-Château. — Vardes et Corbinelli. — Rendez-vous de tous les Adhémar. — Sollicitude de la marquise. — Les Etats de Provence. — Premier voyage de Mme de Sévigné à Grignan.

Ce fut au commencement de février 1671 que, pour la première fois, Mme de Grignan s'éloigna de sa mère. Il est plus aisé de concevoir que de décrire les adieux qu'elles s'adressèrent. La comtesse avait à peine franchi les murs de Paris, qu'elle reçut la lettre suivante :

« Vendredi, 6 février 1671.

» Ma douleur serait bien médiocre si je pouvais vous la dépeindre. » Je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma fille, je ne » la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je » m'en allais donc à Sainte-Marie, toujours pleurant et toujours » mourant : il me semblait qu'on m'arrachait le cœur et l'âme ; et, » en effet, quelle rude séparation ! Je demandai la liberté d'être » seule ; on me mena dans une chambre, on me fit du feu. Agnez » me regardait sans me parler, c'était notre marché. J'y passai » jusqu'à cinq heures sans cesser de sanglotter; toutes mes pensées » me faisaient mourir ; j'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez » penser sur quel ton... Mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-» vous bien ce que je sentis en montant ce degré ? Cette chambre » où j'entrais toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes ; mais » je vis tout démeublé, tout dérangé et votre petite fille qui me » représentait la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souf-» fris? Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étais » point avancée d'un pas pour le repos de l'esprit (1). »

Ajoutons encore la lettre suivante qui nous dépeint avec tant d'énergie les angoisses du cœur maternel :

(1) Lettre du 6 février 1671.

« Je reçois vos lettres, ma fille, je fonds en larmes en les lisant, » il me semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié : on » croirait que vous m'écrivez des injures ou que vous êtes malade » ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire ; » vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière » que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous con- » tinuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse ; lorsque j'ap- » prends tout cela qui est justement tout ce qui peut m'être le plus » agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser » à moi, vous en parlez et vous aimez mieux m'écrire vos senti- » ments que vous n'aimez à me le dire ; de quelque façon qu'ils » me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise » que de ceux qui savent aimer comme je le fais. Vous me faites » sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; » mais si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense conti- » nuellement à vous. C'est ce qu'on appelle une pensée habituelle, » c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir. » Rien ne me donne de distractions. Je vois ce carrosse qui avance » toujours et qui n'approchera jamais de moi, je suis toujours dans » les grands chemins. Il me semble que j'ai quelque fois peur que » ce carrosse ne verse. Les pluies qu'il fait depuis trois jours me » mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai » une carte devant mes yeux, je sais tous les lieux où vous cou- » chez : vous êtes ce soir à Nevers : vous serez dimanche à Lyon » où vous recevrez cette lettre... Je fais tous les jours dire une » messe pour vous, c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. » Ma chère bonne, si vous voulez me faire un véritable plaisir, ayez » soin de votre santé et servez-vous de tout le courage qui me » manque... Eh, ma chère fille ! eh, mon Dieu ! a-t-on bien soin » de vous ? Il ne faut jamais vous croire sur votre santé (1).

» Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le » plaisir et la douleur de ma vie ; aimez-moi toujours, c'est la seule » chose qui peut me donner de la consolation (2). »

Il faut s'écrier ici avec le vicomte Walsh : « Je serais doué d'un talent que je suis loin d'avoir, j'écrirais comme Chateaubriant, que je ne pourrais, en tenant la plume moi-même, faire aussi bien connaître Mme de Sévigné qu'en copiant ses lettres. Sa vie, c'est son amour pour sa fille ; sa constante occupation, c'est de l'en assurer. Toute son existence est là. Dans les années que Dieu lui a accor- dées, ne cherchez point d'évènements, c'est le sentiment maternel qui anime, qui remplit, qui charme, qui inquiète tous ses jours. Ce sentiment fait son génie (3). »

(1) Lettre du 9 février 1671.
(2) Lettre du 9 février 1671.
(3) Walsh, p. 147.

Arrivée à Lyon, la comtesse de Grignan s'embarqua sur le Rhône avec son beau-frère le coadjuteur d'Arles et quelques personnes de sa suite. Sa mère lui avait recommandé « que si elle s'embarquait sur ce diable de Rhône elle ne manquât pas de descendre au Pont-Saint-Esprit. » Elle y était attendue par son mari, qui était venu à sa rencontre, et par sa tante Anne d'Ornano, femme de François de Lorraine, comte d'Harcourt, et sœur de Marguerite d'Ornano, mère de M. de Grignan.

La comtesse fut reçue avec des transports de joie, et après quelques jours de repos, elle se remit en route avec le comte Adhémar, par un temps d'orage qui les accompagna jusqu'à Avignon. En arrivant sous le pont de cette ville, la barque qui les portait fut jetée violemment sous une arche, où elle faillit périr. Heureusement, cette aventure n'eut pas de suite; mais Mme de Sévigné, qui ne tarda pas d'en être informée, en conçut beaucoup de chagrin. « Fidèle à sa fille sur la terre et sur l'eau (1), » elle lui écrit le 4 mars : « Quelle peinture de l'état où vous avez été ! Il est impossible de se » représenter votre vie si proche de sa fin sans frémir d'horreur. » Quel miracle que vous n'ayez pas été brisés et noyés dans un » moment (2)! »

Son frère, le marquis de Sévigné, lui écrivit à son tour :

« Soyez la bien échappée des périls du Rhône; j'ai fait transir M. de Condom (Bossuet, depuis évêque de Meaux) sur le récit de votre aventure (3). »

Enfin, la chère et précieuse barque que le Rhône emportait si cruellement arriva à Arles au commencement du mois de mars 1671. « La comtesse y fut reçue comme une reine (4) » et haranguée par une foule de notables « qu'elle écouta sans rire, chose étonnante, » dit Mme de Sévigné (5). Toute sa suite fut ravie de ces honneurs, et en écrivit à la marquise : « Tout le monde était persuadé que depuis saint Trophyme il n'y avait pas eu de nièce pareille à Mme de Grignan, » dit l'oncle de M. de Grignan, Jacques Adhémar, évêque d'Uzez (6).

Ces honneurs, selon Mme de Sévigné, tenaient fort au nom que portait sa chère fille; rien n'était plus grand, ni plus considéré; nulle famille ne pouvait être plus aimable que celle des Grignan.

Le plus heureux au milieu de ces fêtes était, sans doute, le comte Adhémar. Dans les préoccupations de sa joie, il négligea quelques jours d'écrire à sa belle-mère. Celle-ci ne tarda pas de se plaindre de son silence; mais avec quelle grâce elle le fit! « Pour monsieur

(1) Lettre du 25 février 1671.
(2) Lettre du 4 mars 1671.
(3) Lettre du 4 mars 1671.
(4) Lettre du 6 mars 1671.
(5) Lettre du 6 mars 1671.
(6) Lettre du 6 mars 1671.

» de Grignan, dit-elle, il peut bien s'assurer que si je puis quelque » jour avoir sa femme, je ne la lui rendrai plus. Comment! ne pas » me remercier d'un tel présent! ne pas me dire qu'il en est trans- » porté! Il m'écrit pour me la demander et ne me remercie point » quand je la lui donne!... Je comprends pourtant qu'il peut fort » bien être accablé, ainsi que vous, ma fille; ma colère ne tient à » guères et ma tendresse pour vous deux tient à beaucoup (1). »

D'Arles, la comtesse fut conduite à Aix, « où on la reçut en triomphe, » puis à Marseille, où elle arriva au commencement du mois de mai. Le 12, sa mère lui écrivit : « Je reçois votre lettre de » Marseille. Jamais relation ne m'a tant amusée. Je lisais avec plaisir » et avec attention; je lisais votre lettre vite par impatience et puis » je m'arrêtais tout court pour ne pas la dévorer si promptement; » je la voyais finir avec douleur et douleur de toutes manières... » Je tremble pour votre santé, vous devez être étourdie du bruit » de tant de canons et du hou des galériens. Vous y avez reçu des » honneurs comme la reine et moi plus que je ne vaux. Je n'ai » jamais vu une telle galanterie que de donner mon nom pour le » mot de guerre... Il m'est venu de deux endroits que vous avez » un esprit si bon, si juste, si solide et si droit qu'on vous a fait » seule arbitre des plus grandes affaires, et que vous avez accom- » modé des différents infinis (2). »

Puis la marquise, partant quelques jours après pour la Bretagne, disait à sa fille : « Enfin voilà qui est fait, je vous dis adieu. Jamais » je ne vous dirai cette parole sans une douleur sensible; je m'en » vais donc en Bretagne. Est-il possible qu'il y ait encore quelque » chose à faire à un éloignement et quand on est à deux cents lieues » l'une de l'autre. Cependant j'ai trouvé encore à le perfectionner, » et comme vous avez trouvé que votre ville d'Aix n'était pas en- » core assez loin, je trouve aussi que Paris est dans votre voisinage. » Vous êtes allée à Marseille pour me fuir, et pour le renvier sur » vous je m'en vais à Vitré (3). »

Le séjour de la comtesse à Marseille ne fut pas de longue durée, elle n'avait pas encore vu le château de Grignan, dont elle savait la magnificence, et où elle espérait pouvoir enfin se reposer de ses fatigues. Le comte Adhémar résolut de l'y conduire lui-même, accompagné d'une nombreuse suite. Son arrivée fut un jour de fête et de bonheur pour tous ses vassaux, qui accoururent de toute part à sa rencontre. Mme de Grignan fut enchantée des splendeurs de sa nouvelle demeure, et se hâta d'écrire à sa mère pour lui en dépeindre l'agréable situation.

(1) Lettre du 11 mars 1671.
(2) Lettre du 13 mai 1671.
(3) Lettre du 18 mai 1671.

Mme de Sévigné lui répondit : « Je vois Grignan, mais je ne vois » pas bien où vous vous promenez. J'ai peur que le vent ne vous » emporte sur votre terrasse. Si je croyais qu'il pût vous apporter ici » par un tourbillon, je tiendrais toujours mes fenêtres ouvertes, et » je vous recevrais, Dieu sait! Voilà une folie que je pousserais » loin; mais je reviens et je trouve que le château de Grignan est » parfaitement beau, il sent bien les anciens Adhémar (1)... »

Ce royal château, comme disait M. de Coulanges, offrait mille agréments à la jeune comtesse. Ce fut le sujet de toutes les lettres qu'elle écrivit à cette époque. La marquise sa mère en éprouvait un joie sensible. « La providence, disait-elle à Mme de Grignan, qui » a mis tant d'espace entre nous, me console par les charmes de » votre commerce et encore plus par la satisfaction que vous me » témoignez de votre établissement et de la beauté de votre châ- » teau. Vous m'y représentez un air de grandeur et une magnifi- » ficence dont je suis enchantée. J'avais vu, il y a longtemps, des » relations pareilles de la première madame de Grignan (Angélique- » Claire d'Angennes); je ne devinais pas que toutes ces beautés » fussent un jour sous vos commandements. Je veux vous remercier » d'avoir bien voulu m'en parler en détail. En vérité c'est un grand » plaisir que d'être comme vous êtes, une véritable grande dame. » Je comprends bien les sentiments de monsieur de Grignan en » vous voyant admirer son château, je prends part à la joie qu'il a de » vous voir contente (2). »

Une suite nombreuse accompagna le comte et la comtesse à Grignan. Après les membres de la famille Adhémar, qui vivaient tous dans l'union la plus parfaite, Vardes et Corbinelli tenaient le premier rang. Comme on trouve les noms de ces deux personnages dans la plus grande partie des lettres de Mme de Sévigné et de sa fille, j'ai cru devoir en dire ici quelques mots :

Corbinelli était un aimable épicurien, recherché dans les premières sociétés pour l'enjouement de son caractère et les grâces de son esprit. Il était secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, et mourut à Paris le 19 juin 1716, âgé de plus de cent ans. La comtesse de Grignan, à qui il avait fait partager sa prédilection pour le système de Descartes, l'appelait le mystique du diable, mais sa mère l'avait en haute estime, et disait, en parlant de lui, « notre Corbinelli. » Bayle le regardait comme un des bons et beaux esprits du grand siècle (3).

On lui doit quelques ouvrages qui ont fait présumer que sa conversation valait mieux que ses écrits. Cependant les lettres qu'il

(1) Lettre du 21 juin 1671.
(2) Lettre du 28 juin 1671.
(3) *Dictionnaire hist.*, t. II, p. 214.

adresse à Grignan, et qu'on trouve dans le recueil de celles de Mme de Sévigné, se lisent avec plaisir (1).

Vardes était un courtisan fameux par ses intrigues. Louis XIV en fit un de ses confidents ; mais ayant eu à se plaindre de son indiscrétion, il l'accusa d'avoir trompé ses amours et le fit enfermer à la Bastille, d'où on le transporta à Montpellier, avec Corbinelli de la confiance duquel il avait abusé. Malgré cette disgrâce, Vardes se fit généralement estimer dans toute la province du Bas-Languedoc. Mme de Grignan le vit souvent en Provence, et lui donna des témoignages d'intérêt non équivoques.

La marquise de Sévigné ne l'estimait pas moins, bien qu'elle déclare dans ses lettres ne pas l'approuver en tout. Dans la première moitié de la vie de Louis XIV, l'indulgence que montrait la classe de la société la plus éclairée, la plus haute, on pourrait presque dire la plus religieuse, pour tout ce qui tenait aux intrigues d'amour, et surtout lorsqu'elles se rattachaient au roi, paraît avoir quelque chose de bien remarquable, de bien caractéristique. Ces intrigues tiennent une grande place dans la vie de Vardes, dont la prison dura dix-huit mois et l'exil dix-huit ans. Il mourut en 1688, après avoir reçu les sacrements et demandé pardon à Louis XIV.

Mme de Sévigné le regretta beaucoup, « parce qu'il n'y avait plus d'hommes à la cour, disait-elle, bâtis sur ce modèle (2). »

Outre les hôtes parasites, il y avait au château de Grignan Mme de Simiane, Madeleine Hai du Chatelet, femme de Charles-Louis, marquis de Simiane, laquelle fut dans la suite belle-mère de Pauline Adhémar. Mme de Sévigné l'aimait tendrement, et disait à la comtesse qu'elle avait en cette dame un fonds de connaissances qui lui ôterait toute sorte de contraintes (3) ; le chevalier Adhémar; le prince Adhémar et le coadjuteur d'Arles, que la marquise appelait seigneur Corbeau, et à qui elle conseillait de ne pas écrire, afin de garder sa main droite pour jouer au brelan.

Enfin, Mme de Rochebonne, Thérèse Adhémar, sœur de M. de Grignan et femme de François de Chateauneuf, comte de Rochebonne, vint, quelques jours après, ajouter par sa présence et l'aimable gravité de son esprit aux fêtes du royal château. Il n'y manquait qu'une personne, c'était Mme de Sévigné. Le comte son gendre ne tarda pas de lui écrire pour l'inviter à faire le voyage de Grignan. Elle lui répondit, le 5 juillet 1671, cette charmante lettre :

« Approchez, mon gendre; vous voulez donc me renvoyer ma » fille par le coche; vous en êtes mal content, vous êtes fâché,

(1) Saint-Surin, p. 172. *Biogr. univ.*, art. *Corbinelli*, par M. Delaulnaye. Vauxcelles, *Recueil des lettres de Mme de Sévigné*, passim.

(2) *Biogr. univ.*, art. *Vardes*, t. XLVII, p. 492. Vauxcelles, *Recueil des lettres de Mme de Sévigné*, passim.

(3) Lettres du 28 juin 1671.

» vous êtes au désespoir qu'elle admire votre château, vous la » trouvez trop familière de prendre la liberté d'y demeurer et d'y » commander : comme vous haïssez ce qui est haïssable, vous ne » sauriez la souffrir. J'entre fort bien dans tous vos déplaisirs ; vous » ne pouviez vous adresser à personne qui les comprît mieux que » moi ; mais savez-vous bien qu'après m'avoir dit toutes ces choses » vous me faites trembler de vous entendre dire que vous me sou- » haitez si fort à Grignan, et sur le même ton je suis inconsolable, » car je n'ai rien de plus cher dans l'avenir que l'espérance de vous » aller voir ; et quoi que je dise, je suis persuadée que vous en serez » fort aise et que vous m'aimez ; il est impossible que cela soit » autrement, je vous aime trop pour que les petits esprits ne se » communiquent pas de moi à vous et de vous à moi. Je vous re- » commande la santé de ma fille, soyez-y appliqué, soyez-en le » maître ; ne faites pas comme au pont d'Avignon ; sur cela seul » gardez votre autorité ; pour tout le reste, laissez-la faire, elle est » plus habile que vous. Ah ! que je vous plains de ne plus recevoir » de ses lettres ! Vous étiez bien plus heureux il y a un an : plût-à- » Dieu que vous eussiez cette joie et que j'eusse encore le chagrin » de la voir et de l'embrasser ! Adieu, mon très cher comte, quoique » vous soyez l'homme du monde le plus aimé, je ne crois pas » qu'aucune de vos belles-mères vous ait jamais autant aimé que » moi (1). »

La marquise de Sévigné ne put donc réaliser alors le plus ardent de ses vœux, mais elle s'en dédommagea par une correspondance plus active. Rien de plus gai, de plus aimable, de plus affectueux que les lettres qu'elle écrivit à cette époque au château de Grignan. Elle passait bien plus d'heures auprès de sa fille qu'en Bretagne, où ses affaires l'avaient appelée. « Mon Dieu ! s'écriait-elle, que je me » trouve bien en Provence, que ce pays est bien devenu le mien. » Elle voit dans le château une tribu de Grignan ; elle les trouve si aimables que tout le monde doit se réjouir avec sa fille de cette bonne compagnie ; elle en compte un, deux, trois, quatre, cinq, six qu'elle aime et qu'elle estime tous au prorata de leurs dignités (2).

Elle assiste à tous les jeux, à toutes les conversations, à tous les repas ; elle voit le bel effet que les manches du chevalier font à table, dans le potage et sur les salades ; elle admire la barbe de capucin du comte de Grignan ; elle prend part à tout ce qui se passe ; elle recommande aux domestiques une grande activité dans le service et beaucoup de vigilance. « Quoi ! dit-elle à sa fille dans une lettre du » 16 août 1671, vous avez pensé brûler et vous voulez que je ne » m'en effraie pas ? Je prie Deville de faire tous les soirs une ronde » pour éviter les accidents : si le hasard n'avait fait lever M. de

(1) Lettre du 5 juillet 1671.
(2) Lettre du 13 septembre 1671.

» Grignan plus matin que le jour, voyez un peu où vous en étiez, » et ce que vous deveniez avec votre château. Je crois que vous » n'avez pas oublié de remercier Dieu. Pour moi, j'y ai trop d'in- » térêt pour ne l'avoir pas fait. Je bénis Flachère de vous avoir » sauvée du feu (1)... »

On lit encore dans une lettre du mois suivant : « Ma fille, que » vous veut donc ce feu qui tourne autour de vous et qui vous fait » des frayeurs à toute heure ? J'exhorte Deville, par l'affection qu'il » a pour vous, de faire la ronde plus exactement que jamais (2). »

Mais ce qui l'occupe surtout, ce qui l'absorbe, c'est l'enfant dont sa chère comtesse doit bientôt accoucher. « Pour cette fois, ce petit » garçon serait-il devenu fille ? Que la comtesse ne s'en mette point » en peine ; si c'est une fille, on l'exposera sur le Rhône, dans un » petit panier de jonc, et puis elle abordera dans quelque royaume » où sa beauté deviendra le sujet d'un roman (3). »

Cependant ce langage badin fait place quelquefois à des réflexions plus sérieuses. M^me^ de Sévigné passe de la plaisanterie au ton le plus grave avec une merveilleuse facilité.

Parmi les visiteurs qu'attiraient à Grignan les brillantes fêtes du château se trouvait le chevalier de Buous, intime ami des Adhémar. Il y était venu dans un état de souffrance qui ne fit que s'aggraver de jour en jour. La comtesse lui prodigua les soins les plus affectueux, mais tout fut inutile ; le malade fut bientôt réduit à l'extrémité. M^me^ de Grignan en conçut une vive douleur et fit part de ses regrets à sa mère, qui lui écrivit le 20 septembre 1671 :

« Ce n'est pas sans raison, ma chère fille, que vous fûtes trou- » blée du mal du pauvre chevalier de Buous ; il est étrange. C'est » un garçon qui me plaisait dès Paris ; je n'ai pas de peine à croire » tout le bien que vous m'en dites ; ce qui est extraordinaire, c'est » cette crainte de la mort ; c'est un beau sujet de faire des réflexions » que l'état où vous le dépeignez. Il est certain qu'en ce temps-là » nous aurons de la foi de reste, elle fera tous nos désespoirs et tous » nos troubles ; ce temps que nous voulons, qui coule présente- » ment, nous manquera ; et nous donnerions toutes choses pour » avoir un de ces jours que nous perdons avec tant d'insensibilité. » Voilà de quoi je m'entretiens. La morale chrétienne est excellente » à tous les maux ; mais je la veux chrétienne : elle est trop creuse » et trop inutile autrement (4). »

Quelque temps après, l'assemblée des Etats de Provence dispersa les hôtes nombreux du château de Grignan. Le comte, en sa qualité de lieutenant-gouverneur, se rendit à Lambesc, où elle devait se tenir, et y fut suivi de son épouse.

(1) Lettre du 46 août 1671.
(2) Lettre du 6 septembre 1671.
(3) Lettre du 9 août 1671.
(4) Lettre du 20 septembre 1671.

Il se tenait autrefois en Provence plusieurs sortes d'assemblées, suivant la nature des affaires. Les deux plus importantes étaient celle des trois Etats et celle des Communautés.

Celle des trois Etats, composée des ecclésiastiques, de la noblesse et du tiers, se réunissait tous les ans; mais en l'année 1639, le roi en défendit la convocation, et depuis lors les trois ordres ne se réunirent plus en Provence. Les Communautés seules conservèrent cette faculté. Celles-ci étaient convoquées en assemblée générale par ordre de la cour une fois tous les ans.

Le gouverneur, ou son lieutenant-général, en faisait l'ouverture par une harangue; il était assis sur un fauteuil couvert d'un grand tapis de Turquie, et élevé sur un marche-pied en forme de trône; il avait l'archevêque d'Aix à sa droite et l'intendant de la province à sa gauche.

Après la séance d'ouverture, le lieutenant n'entrait plus dans l'assemblée; il était instruit chaque jour des délibérations qu'on y avait prises par un commissaire spécial, député à cet effet (1).

Telles sont les assemblées qui appelaient annuellement le comte Adhémar à Lambesc, et dont il est fait mention dans les lettres de Mme de Sévigné, sous le titre d'assemblées des Etats de Provence.

La marquise était fâchée que Mme de Grignan quittât son château, sa belle vue et son bel air, pour aller dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aurait des maladies. Elle querellait son gendre de ce qu'il avait mis cette assemblée au milieu de l'automne pour ôter à la comtesse tout l'agrément de son séjour de campagne et le plaisir de la bonne compagnie (2).

Quand sa fille fut arrivée à Lambesc, Mme de Sévigné ne la voyait pas bien de Paris; « il y avait des ombres dans son imagination qui la couvraient à sa vue. Elle s'était fait le château de Grignan; elle voyait son appartement; elle se promenait sur la terrasse; elle assistait à la messe dans la belle église; mais maintenant elle ne sait pas où elle en est. Elle attend avec impatience des nouvelles; cependant elle ne veut pas abuser d'une lieutenante générale qui tient les Etats et qui n'est pas sans affaires; cela était bon quand elle était dans son palais d'Apollidon (3). »

A propos de quelques descendants des anciens Adhémar établis à Salon, et qui étaient venus rendre visite au lieutenant gouverneur, elle ajoute : « Qu'est-ce que c'est que ces Grignan là? Quelle folie » de s'appeler monsieur et madame de Grignan, et le chevalier de » Grignan, et venir vous faire la révérence? Pourquoi n'êtes-vous » pas uniques en votre espèce (4)? »

(1) Robert, *Etats de Provence.* Paris, 1693, 3 vol. in-12, t. I, p. 20, 33.
(2) Lettres du 20 et 30 septembre 1671.
(3) Lettre du 7 octobre 1671.
(4) Lettre du 11 octobre 1671.

Ces Grignan là descendaient, selon une tradition vraisemblable, de la même source que les Adhémar de Monteil. On sait qu'autrefois les cadets prenaient ordinairement le nom de la principale terre de leur partage ou de la principale seigneurie de leur maison, et quelquefois même celui de quelque alliance, soit par obligation, soit par nécessité, parce que les noms propres n'étaient pas encore fixes dans les familles, soit par caprice ou par l'envie de se distinguer de leurs aînés. On peut dire la même chose des armoiries; quoi qu'il en soit, la tradition, qui donne une origine commune aux Adhémar et aux Grignan, a paru au savant Pithon-Curt d'autant mieux fondée, « que ceux-ci, dit-il, sont originaires de Grignan même, et qu'ils avaient leurs biens dans le voisinage de cette ville (1). »

Quant à la division de la maison de Grignan, on n'en connaît pas l'époque; mais il est certain qu'elle a d'abord résidé à Grignan, de là à Montdragon, puis à Salon et à Ystre en Provence, et que plusieurs de ses branches se sont établies en divers temps dans la ville de Carpentras.

On voyait autrefois dans l'église des frères prêcheurs de cette ville les armes de cette maison, qui étaient de gueules au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix pattées d'argent, cantonnées de quatre rosettes de même et une rose d'argent en pointe.

Le plus ancien que l'on trouve par titres avoir porté le nom de Grignan est un Christophe de Grignan qui vivait en 1024. On trouve après lui Rostaing de Grignan, qui fit quelques donations aux templiers de la commanderie de Richeranche en 1166.

Cette famille donna, en 1280, un doyen à Collonzelles, qui s'appelait Aimar de Grignan.

Pendant la tenue des Etats, c'est-à-dire au mois de novembre 1671, M^me^ de Grignan mit au monde un fils qui fut porté sur les fonts du baptême par les procureurs du pays et nommé Louis-Provence (*a*). Tous les vœux de la famille furent accomplis. M^me^ de Sévigné en pleura de plaisir et se trouva si heureuse qu'elle ne cessait d'en remercier Dieu. Elle reçut des compliments sans nombre, et du côté de Paris par mille lettres, et de celui de la Bretagne. « On but à la santé du petit bambin à plus d'une lieue à la ronde; » elle donna de quoi boire, elle donna à souper à ses gens ni plus » ni moins qu'à la fête des Rois (2). »

La comtesse en reçut à cette occasion plusieurs lettres qui sont admirables de naïveté. « Je veux parler de mon petit garçon, lui

(1) Pithon-Curt, *Hist. de la nobl. prov.*, t. IV, p. 66 et suiv. Blaise, t. II, p. 467.

(*a*) Il est singulier que dans beaucoup d'actes passés par le marquis de Grignan il n'ait pris que le nom de Louis, et jamais celui de Louis-Provence.

(2) Lettres du 19 novembre et du 2 décembre 1671.

» dit-elle. Ah! qu'il est joli! Je vous prie que le nez ne demeure » pas longtemps entre la crainte et l'espérance... Ma fille, vous » l'aimez follement, mais donnez-le bien à Dieu, afin qu'il vous le » conserve; oui, donnez-le à Dieu si vous voulez qu'il vous le » donne. Cette répétition est d'une grand'mère chrétienne (1).

Pendant que la mère et la fille s'entretenaient de leur bonheur réciproque, le lieutenant-gouverneur hâtait la clôture des Etats de Provence et se disposait à partir de Lambesc. Il envoya tout exprès à Paris un officier de sa suite, nommé Ripert, afin d'en instruire Mme de Sévigné, et de l'accompagner durant le voyage qu'elle avait promis de faire à Grignan. C'était là, sans doute, un des premiers souhaits de la marquise, « elle touchait à son départ du bout du doigt; » mais son empressement s'arrêta devant le devoir : une tante âgée et malade réclamait tous ses soins, et Mme de Sévigné, malgré sa pensée fixe, malgré son incessant désir de se trouver auprès de sa fille, demeura à Paris. « Elle aurait bien voulu, dit-elle, » y voir monsieur de Grignan avec une belle charge auprès de la » cour et envoyer promener tous les Provençaux; » mais le roi n'avait pas été satisfait de la conduite de ceux-ci dans l'assemblée de Lambesc, et le comte Adhémar avait eu bien de la peine à décliner une espèce de disgrâce. Il y réussit pourtant et fut assez heureux pour faire goûter ses lettres dans le conseil d'Etat, où on les lut avec plaisir. Le roi lui-même dit qu'il n'en avait jamais vu de mieux écrites (2).

Toutefois, les vœux de Mme de Sévigné ne se réalisèrent point. D'un autre côté, la maladie de sa tante allait tous les jours s'aggravant, et la marquise n'était pas femme à sacrifier les bienséances et les devoirs de la piété filiale à ses plaisirs même les plus doux.

Ce fut le 30 juin que mourut Mme de la Trousse, Henriette de Coulanges, tante de Mme de Sévigné. La marquise put alors faire les préparatifs de son départ, mais cette liberté fut obtenue au prix de bien de larmes. En ce monde, il est beaucoup de libertés qui sont de cette nature, beaucoup de vœux qui ne se réalisent qu'au travers des malheurs.

Avant de se rendre à Grignan, le comte et la comtesse avaient parcouru la plupart des villes de Provence; ils étaient allés en pélerinage à la Sainte-Beaume, et étaient montés jusqu'au Saint-Pilon, chapelle bâtie sur la pointe d'un rocher, où l'on n'arrive qu'avec des peines infinies. On les accueillit partout avec distinction.

M. Martel, commandant de la marine à Toulon, écrivit à Mme de Sévigné qu'il avait reçu la lieutenante générale comme la reine de France. La marquise trouvait cela fort divertissant, et disait que le bruit du canon lui paraissait d'une dignité et d'une grandeur qui

(1) Lettre du 13 décembre 1671.
(2) Lettre 129, t. II, p. 88.

convenaient à sa fille (1). En lisant les relations que celle-ci lui envoyait de ses brillantes promenades et de ses aventures, » elle croyait, dit-elle, lire un joli roman, et trouvait ce morceau de vie loin de pouvoir être ennuyeux (2). » Mais rien n'était plus romanesque à ses yeux que ces fêtes données à Mme de Grignan sur la mer, et ces festins dans le *Royal-Louis*, vaisseau d'une grande réputation (3). La comtesse, avec son humeur un peu aventureuse, ne craignait pas plus de voir de grosses vagues la marchander et la mettre à loisir à deux doigts de sa perte que les précipices qu'elle avait traversés pour aller à Monaco, où sa vie n'avait dépendu que de la fermeté du pied de ses mulets. Cette pensée faisait transir la marquise. « Pour moi, disait-elle, je suis servante de ces pays (4). »

Enfin, après avoir fait le plus beau voyage du monde, le comte Adhémar reprit avec sa femme la route de Grignan, et y arriva au mois de juin 1672. Cette nouvelle ravit de joie Mme de Sévigné. « Elle avait bien sué en pensant aux périls que sa fille avait courus par monts et par vaux, mais la voilà en lieu de planter choux. Ah! trop heureux ceux qui plantent des choux! Quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. Mme de Sévigné tenait cela d'un bon auteur (5). »

C'est alors qu'après avoir rendu les derniers devoirs à sa tante, elle se dispose à partir. « Bientôt, dit-elle à sa fille, vous aurez à » recevoir une compagnie qui vous fera mettre en œuvre le colom- » bier, la garenne et la basse-cour... »

« Enfin, voilà qui est fait, elle part mercredi avec l'abbé de Coulanges, La Mousse et deux femmes de chambre. Le temps est divin, il a plu comme pour le Roi; elle est ravie. Si la comtesse en doute, qu'elle le lui mande à Lyon, afin qu'elle s'en retourne sur ses pas. »

Arrivée dans cette ville, Mme de Sévigné est reçue par la comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan, et par Mme de Coulanges; « on la promène, on la montre, on la recommande comme une princesse. Deux jours après, elle s'embarque sur le Rhône, à la garde de bons patrons bien différents de ceux qui avaient conduit sa fille, lesquels étaient des francs coquins. »

Elle couche à Valence, et le samedi suivant elle est à Donzère, sur le port de Robinet, où sa fille et tous les Adhémar qui se trouvaient alors au château de Grignan sont venus à sa rencontre, car elle avait écrit quelques jours auparavant : « Si vous m'y laissez, j'y » demeurerai. »

(1) Lettre du 13 mai 1672.
(2) Lettre du 16 mai 1672.
(3) Lettre du 20 mai 1672.
(4) Lettre du 2 juin 1672.
(5) Panurge. Lettre 103, p. 10. Lettre du 4 novembre 1671.

CHAPITRE XIII

Séjour à Grignan. — Voyages en Provence. — Retour de Mme de Sévigné à Paris. — Siége d'Orange. — Démêlés du comte de Grignan avec l'évêque de Marseille. — Mme de Grignan retourne auprès de sa mère.

Quelques détracteurs ont prétendu que Mme de Sévigné et sa fille ne s'aimaient que lorsqu'elles étaient séparées; que, réunies, elles ne pouvaient se souffrir et vivaient en mauvaise intelligence.

Il n'y a pas un seul mot tombé de la plume de la marquise qui ne proteste contre cette calomnie, qui ne repousse victorieusement cette odieuse accusation.

« Je sais bien, dit le vicomte Walsh, qu'un fameux diplomate, qui fait école de nos jours, a prétendu que la parole n'avait été donnée à l'homme que pour qu'il pût déguiser sa pensée; mais si cet infernal propos avait été tenu du temps de Mme de Sévigné, elle l'aurait flétri, ainsi que l'être dépravé qui l'a inventé.

» Si jamais style a été vrai, si jamais les mots ont porté avec eux la preuve qu'ils étaient partis du cœur, ce sont ceux de la marquise de Sévigné. La fausseté a de la ruse, de l'art, de l'étude : Mme de Sévigné brille par son abandon et son laisser-aller. Une lettre d'elle, c'est son cœur mis en dehors et rendu visible. Loin de feindre une tendresse qu'elle ne ressentait pas, la mère, séparée de sa fille, déplore l'amour qui l'absorbe, elle se le reproche et s'en fait un scrupule. « Hélas! s'écrie-t-elle, c'est une folie de vous voir, de vous parler, de vous entendre. Je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée; il me semble pourtant que je n'en perdais guères les moments; mais enfin je n'en suis pas contente. Je suis folle, il n'y a rien de plus vrai; mais, chère enfant, vous êtes obligée d'aimer ma folie. Je ne comprends pas comment on peut tant penser à une personne. N'aurai-je jamais tout pensé? Non, que lorsque je ne penserai plus (*a*). »

(*a*) Lettre du 18 mars 1671.

« Certes ! si chacun de ces mots n'est pas vrai, c'est à prier Dieu de nous retirer la parole ; car, en vérité, ce serait une lamentable, une horrible chose que de pouvoir mentir ainsi.

» Si Mme de Sévigné était vraie dans toute l'acception du mot, l'altière Mme de Grignan dédaignait de s'abaisser au moindre déguisement ; entre elles donc il ne pouvait exister aucune fausseté. La marquise, dans les instants même où de tendres reproches s'échappent de son âme oppressée, convient que sa fille est essentiellement franche, et qu'elle a un caractère de vérité qui se soutient toujours. L'artifice n'était pas moins étranger à la mère qu'à la fille, et Mme de la Fayette, son amie, la blâme de laisser voir quelquefois ce que la prudence obligerait de cacher. Plus on étudie les deux caractères et plus on est convaincu que la différence qui existait entre eux pouvait bien causer à l'amitié quelque agitation, mais de cette agitation qui fait vivre davantage par le mouvement qu'elle donne à l'âme (1). »

La mère était vive, enjouée, indulgente, affectueuse ; sa fille était grave, réservée, mélancolique et sévère. Si l'une péchait par quelque chose, c'était par trop d'expansion ; l'autre, c'était par trop de réserve. « Nos humeurs, disait Mme de Sévigné, sont un opposé, mais il y a bien d'autres choses sur quoi nous sommes d'accord, et puis comme vous dites, ma fille, nos cœurs nous répondent quasi de notre dégré de parenté (2). »

Mme de Grignan portait avec elle le germe d'une maladie mortelle : sa poitrine était faible et donnait de constantes inquiétudes à sa mère. Ses inquiétudes avaient parfois leurs exigences et parfois aussi elles importunaient la malade.... Les personnes affectées de maux de poitrine sont sujettes à des accès de mélancolie et souvent leurs nerfs s'irritent des soins qu'on leur donne et de l'intérêt qu'on leur témoigne ; comme elles s'abusent elles mêmes, elles ne veulent pas qu'on voie clair dans leur état.

Pendant que Mme de Grignan était à Paris, dangereusement malade, et que son caractère s'aigrissait par les souffrances, sa mère lui mandait :

« Il faut, ma chère bonne, que je me donne le plaisir de vous » écrire une fois pour toutes comme je suis pour vous. Je n'ai point » l'esprit de vous le dire, je ne vous dis rien qu'avec timidité et de » mauvaise grâce, tenez vous donc à ceci : vous disiez bien cruel- » lement, ma bonne, que je serais trop heureuse quand vous seriez » loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne » fesiez que me contrarier. Ma très-chère, vous ignorez bien comme » je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que me peut » donner l'excès de ma tendresse pour vous me sont plus agréables

(1) Walsh, p. 225. Saint-Surin, p. 110.
(2) Lettre du 8 juillet 4672.

» que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est » vrai que je suis quelque fois blessée de l'entière ignorance où je » suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance; » j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette » séparation de toutes sortes de confidences. Votre présence, un » mot d'amitié, un retour, une douceur, me ramène et me fait tout » oublier. Hélas! je n'ai jamais eu qu'un but qui est votre santé, » votre présence, et de vous retenir avec moi... ma pauvre bonne, » voilà une abominable lettre. Je ne veux point de réponse. Em- » brassez-moi seulement et me demandez pardon; mais je dis pardon » d'avoir cru que je puisse trouver du repos dans votre absence (1). »

Ainsi quand on va au fond des choses, quand en étudie les caractères de la mère et de la fille; l'un tout d'instinct et d'abandon, l'autre, tout de raison et de sagesse; on voit que ces légers nuages sur un beau ciel, ont été bien assombris par l'envie; mais finissons-en avec ces inculpations dont le temps a fait justice, et puisque Mme de Sévigné a retrouvé sa fille sous le noble toit du château de Grignan, parlons de leur bonheur.

« Oui, le bonheur devait être immense pour toutes deux. Mme de Grignan aurait-elle pu n'être pas heureuse de posséder chez elle, de pouvoir montrer à la Provence celle dont les premières sociétés de Paris et de Versailles étaient fières, et Mme de Sévigné pouvait-elle ne pas voir avec joie, avec orgueil et ravissement sa fille si bien établie dans cette illustre famille des Adhémar que le midi de la France appelle ses Montmorency?

« On se figure aisément la vie du château, pleine de charmes et d'attraits; les choses extérieures ont une grande influence sur l'esprit; dans la demeure des vieux chevaliers, entre des murs où de nobles souvenirs se sont incrustés avec la poussière des siècles, on ne saurait être vulgaire avec Mme de Sévigné, Mme de Grignan, Mme de Coulanges et son mari, Corbinelli et Vardes, le comte Adhémar et ses frères, tous hommes de bon goût et de sens, comment faire pour que la conversation languisse et que le salon ne soit pas tout rempli d'agrément:

« Supposez le courrier, ou comme on disait alors, l'ordinaire de Paris arrivant au château.... voilà qu'un valet de chambre apporte sur un plateau d'argent à chacun les lettres qui lui sont adressées. Sans doute, ces lettres ne sont pas comme de nos jours, sous de jolies enveloppes musquées, dorées et satinées. Le papier en est grossier et commun, mais ceux et celles qui écrivent sur ce papier s'appellent Larochefoucault, le cardinal de Retz, Schomberg, Montausier, de Chaulnes, Bussy, Pompone, La Fontaine, Maintenon, Lafayette, Arnaud, Bossuet, etc., etc.

» Le courrier apporte des nouvelles de Paris, de la cour et de

(1) Lettre du 16 juin 1677.

l'armée ; on en fait l'ouverture ; toutes les dépêches sont lues et relues, dès lors la conversation ne manque pas de matière ; ici c'est l'annonce d'un nouveau livre, là des propos de cour, des récits de victoires ou d'intrigues, ailleurs, un peu de médisance, des sujets de larmes ou des causes de joie, enfin tout ce qui remplit la vie, tout ce qui se voit, tout ce qui se passe sur les hauteurs de la société (1). »

On voit encore aujourd'hui au milieu des ruines du château de Grignan, la chambre qu'habitait la marquise de Sévigné ; après avoir traversé la voute qui accompagne la porte d'entrée du château on arrive à une première cour d'honneur au bout de laquelle se déroulait autrefois une magnifique façade dont il reste quelques débris. On pénétrait dans le château par un immense escalier qui occupait toute la longueur de l'édifice. Deux belles tours extrêmement élevées bornaient à l'est et à l'ouest cette façade principale. Celle de l'est était la demeure habituelle de M^me^ de Sévigné, et l'on croit que ce fût là qu'elle rendit le dernier soupir. Quoiqu'il en soit, le génie de cette femme illustre a protégé la vieille tour qui s'élève encore avec noblesse, tandis que la seconde, du côté de l'ouest, n'est qu'un amas de ruines.

Quelques jours après son arrivée à Grignan, la marquise alla visiter Marseille avec le comte Adhémar. En ce temps là les explorations n'étaient pas à la mode comme elles le sont aujourd'hui ; mais un esprit vif comme celui de M^me^ de Sévigné, devait être avide de voir et de connaître ; c'est pourquoi elle consentit, bien qu'avec peine, à quitter pour quelques jours sa fille souffrante. Elle partagea, durant ce voyage, tous les honneurs rendus au comte de Grignan ; « elle fut ravie de la beauté de Marseille, quoique l'air y fut en gros un peu scélérat ; elle admira la foule des chevaliers qui visitèrent son gendre, les épées, les chapeaux de bel air, les romans d'embarquement, d'aventures, de chaînes de fer, d'esclaves de servitude, de captivité ; elle fut transportée de tout cela (2). »

De retour à Grignan où sa fille avait été retenue par sa grossesse, M^me^ de Sévigné reprit ses habitudes de correspondance et reçut de ses amies des nouvelles de la cour, de la capitale, des camps et des salons. Toutes ces lettres divertirent beaucoup les habitants du noble château ; mais les jours de bonheur s'écoulaient avec rapidité, et enfin arriva le moment d'une nouvelle séparation. Cette fois, pour en diminuer un peu l'amertume, M^me^ de Sévigné emportait l'espérance de voir sa fille venir dans quelque mois la rejoindre à Paris pour y passer l'hiver avec elle ; mais quand il fallait s'éloigner de cette enfant chérie, la marquise ne savait pas tempérer l'amertume de sa douleur.

(1) Walsh, *Vie de Madame de Sévigné*, p. 225-333....
(2) Lettre, mercredi..... 1672.

Ce fut le 5 octobre de l'année 1673 que Mme de Sévigné partit de Grignan où elle avait fait un séjour de 15 mois. Les mêmes angoisses qu'elle avait éprouvées quand la jeune comtesse était partie de Paris lui retombèrent alors sur le cœur. « A peine arrivée à Montélimart, elle cherche partout et tout lui manque parce que sa fille n'est pas là ; il lui semble qu'elle ne l'a point embrassée en partant, qu'elle ne lui a pas assez dit combien elle était heureuse de sa tendresse, qu'elle n'a point assez remercié le comte Adhémar de ses attentions incessantes ; elle est tentée de revenir sur ses pas ; mais sa fille est partie, comme elle, de Grignan ; elle se dirige vers Salon. Pauvre mère ! elle songe à tous les pas qu'elle fait, qu'en marchant toujours de la sorte, elles puissent jamais se rencontrer. Elle ne peut y penser sans pleurer, et elle y pense toujours... elle est toute pétrie de Grignan (1). »

Pour se consoler, elle écrit de Valence, où elle a vu Marie Adhémar de Monteil, religieuse de la visitation ; de Lyon, où elle a été reçue par tous les Rochebonne ; « d'un petit chien de village à six lieues de Lyon, » de Châlons, de Bourbilly, « où elle se meurt de tristesse, » d'Époisse, d'Auxerre, de Moret et enfin de Paris, où elle arrive après un voyage de quatre semaines, « ce qui pourtant l'a moins fatiguée que la nuit qu'elle vient de passer dans le meilleur lit du monde. » Il faudrait transcrire toutes ces lettres tant elles sont admirables.

J'ai dit qu'en partant de Grignan, Mme de Sévigné avait emporté la promesse que sa fille irait bientôt la rejoindre à Paris ; pour ce projet auquel elle attache son bonheur, elle met en mouvement tous ses nombreux amis ; il faut qu'elle obtienne un congé pour M. de Grignan. Ce congé n'aurait pas offert de grandes difficultés, mais une malheureuse affaire devait encore retenir quelques mois le lieutenant-gouverneur en Provence.

Louis XIV, poursuivant le cours de ses mesures de rigueur contre les protestants, avait appris que plusieurs d'entre eux s'étaient réfugiés à Orange, bien qu'il eût été convenu entre lui et Guillaume, roi d'Angleterre, dernier prince de cette ville, que les français religionnaires ne pourraient pas s'y domicilier. Irrité de voir surgir une autre Genève sur les frontières de ses États, le roi ordonna à M. de Montanègre, lieutenant du Languedoc, de marcher contre la ville avec des troupes, et d'en chasser les rebelles après avoir démoli leurs fortifications, ce qui fut exécuté dans le cours du mois de septembre de l'année 1673 (2). Mais il paraît que le commandant de la place, nommé de Bergkopfer, après avoir cédé un instant à la force rentra bientôt dans le donjon, où il se fortifia à la tête de quelques soldats protestants. En vain, Louis XIV le fit-il sommer de se rendre.

(1) Lettre du 5 octobre 1673.
(2) *Histoire d'Orange*, par le P. Bonaventure, de Sisteron, La Haye, 1741, 1 vol. in-4°, p. 414. — Pithon Curt. tom. 4, p. 40.

Bergkopfer qui, disait-il, commandait la ville au nom de Guillaume, refusa d'obéir, sous prétexte qu'il ignorait les instructions de son maître. Sur de nouvelles instances, il répondit qu'il désirait au moins qu'on attaquât le donjon et qu'il se rendrait dès que la tranchée serait ouverte. L'attaque fut donc ordonnée et le comte Adhémar se mit à la tête de quelques troupes pour assiéger le donjon, c'est ce que Mme de Sévigné appelait « mettre flamberge au vent. » La marquise ne manqua pas de faire valoir cette action héroïque de son gendre : « D'abord, on avait cru qu'il ne fallait que des pommes cuites pour ce siége : on disait que c'était un duel, un combat seul à seul entre le comte de Grignan et le gouverneur d'Orange ; qu'il fallait faire le procès et couper la tête à M. de Grignan. »

Mme de Sévigné protesta contre ces méchantes plaisanteries, et l'on passa bientôt d'une extrémité à l'autre. On dit que le comte Adhémar en aurait l'affront, et que, sans autres troupes que le régiment des galères, il ne devait pas entreprendre de forcer deux cents hommes qui avaient vingt pièces de canon (1). Cependant toute la noblesse distinguée de Provence suivit M. de Grignan dans cette affaire ; on tira quelques coups ; on ouvrit la tranchée, et le gouverneur se rendit (2).

On parla du succès de ce beau siége dans le rang des nouvelles. Mme de Sévigné, « après avoir dit son *Te Deum* fort dévotement, » écrivit à sa fille : « J'embrasse le vainqueur d'Orange, je désire le » même succès à tous ses desseins. C'est une chose très-agréable » que l'attachement et l'amour de la noblesse pour lui ; il y a très- » peu de gens qui puissent faire voir une si belle suite pour une si » légère semonce (3). » L'affaire fit même du bruit à la cour, et le roi dit à souper : « Orange est pris. Grignan avait 700 gentilshommes avec lui ; on a tiraillé du dedans, et enfin on s'est rendu le 3e jour. Je suis fort content de Grignan (4).

A peine le comte avait-il réduit le donjon d'Orange qu'un autre fâcheux démêlé s'éleva entre lui et l'évêque de Marseille. Mgr de Forbin de Janson paraissait depuis longtemps vouloir empiéter sur les droits et les fonctions du gouverneur de Provence que M. de Grignan représentait en qualité de lieutenant-général ; de là des discussions fréquentes et une passion extrême des deux côtés. On trouve dans les lettres de cette époque un grand nombre de passages relatifs à ces querelles. En 1673, le lieutenant-gouverneur voulait faire nommer syndic M. de Buous, son cousin germain ; le prélat portait un autre protégé. De cette divergence d'opinion surgit une lutte déplorable. Nouveaux soucis pour Mme de Sévigné. Si son gendre n'est pas vainqueur, verra-t-elle arriver Mme de Grignan ?...

(1) Lettre du 20 novembre 1673.
(2) *Annuaire d'Orange pour* 1810, par Jean Bouchony, p. 51.
(3) Lettres du 4 et du 8 décembre 1673.
(4) Lettres du 4 et 8 décembre 1673.

Enfin, M. de Buous est nommé. M. de Grignan a triomphé de la cabale de Monseigneur de Marseille. Aussitôt on députe à Paris un gentilhomme de Provence fort attaché aux Adhémar. Janet, c'était son nom, arrive chez la marquise et lui annonce cette heureuse nouvelle; elle l'embrasse, la voilà transportée. « Janet n'est plus Janet, c'est monsieur de Janet (1). »

Toutefois, ce succès ne décida pas encore le départ de Grignan. Le château était magnifique, son aspect imposant; mais avec la grandeur, les embarras de la fortune se rencontraient souvent sous ces riches lambris, où il fallait fournir à des fantaisies ruineuses. Au moment où Mme de Sévigné croyait voir arriver sa fille, elle en reçut une lettre où celle-ci se plaignait de quelques-uns de ces embarras que les riches éprouvent presque tous, comme pour protester contre le bonheur de ce monde.

« Serait-il possible, disait à sa mère Mme de Grignan, que vous, qui devriez songer plus qu'une autre à la suite de ma vie, vous voulussiez m'embarquer dans une excessive dépense, qui peut donner un grand ébranlement au poids que déjà je soutiens avec peine (2)?... »

Cette lettre affligea profondément le cœur de Mme de Sévigné. Voici sa réponse. Elle est un modèle de sentiment et de résignation :

« Non, mon enfant, je ne veux point vous faire tant de mal, » Dieu m'en garde; et pendant que vous êtes la raison, la sagesse » et la philosophie même, je ne veux point qu'on me puisse accuser » d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui » remue tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sen- » timents, par une tendresse de femme; mais j'avais cru que vous » pouviez faire ce voyage, vous me l'aviez promis; et quand je » songe à ce que vous dépensez à Aix et en comédies et en fêtes et » en repas dans le Carnaval, je crois toujours qu'il vous en coûte- » rait moins de venir ici, où vous ne serez point obligée de rien » apporter. M. de Pomponne et M. de la Garde me font voir mille » affaires où vous et M. de Grignan êtes nécessaires. Je me trouve » disposée à vous recevoir, mon cœur s'abandonne à cette espé- » rance. Vous avez besoin de changer d'air. Je me flattais même » que M. de Grignan voudrait bien vous laisser avec moi cet été, » et qu'ainsi vous ne feriez pas un voyage de deux mois, comme » un homme. Tous vos amis avaient la complaisance de me dire » que j'avais raison de vous souhaiter avec ardeur. Voilà sur quoi je » marchais. Vous ne trouvez point que tout cela ne soit ni bon, ni » vrai; je cède à la nécessité et à la force de vos raisons; je veux » tâcher de m'y soumettre à votre exemple et je prendrai cette

(1) Lettre du 24 décembre 1673.
(2) Lettre de Mme de Sévigné du 28 décembre 1673.

» douleur, qui n'est pas médiocre, comme une pénitence que Dieu » veut que je fasse et que j'ai bien méritée. Il est difficile de m'en » donner une meilleure ni qui frappe plus droit à mon cœur; mais » il faut tout sacrifier et me résoudre à passer le reste de ma vie » séparée de la personne du monde qui m'est le plus sensiblement » chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles, qui » m'aime plus qu'elle n'a jamais fait. Il faut donner tout cela à Dieu » et j'admirerai la providence qui permet qu'avec tant de gran- » deurs et de choses agréables dans votre établissement il s'y trouve » des abymes qui ôtent tous les plaisirs de la vie et une séparation » qui me blesse le cœur à toutes les heures du jour et bien plus » que je ne voudrais, à celles de la nuit : voilà mes sentiments. Ils » ne sont pas exagérés, ils sont simples et sincères. J'en ferai un » sacrifice pour mon salut. Voilà qui est fini; je ne vous en parlerai » plus et je méditerai sans cesse sur la force invincible de vos rai- » sons et sur votre admirable sagesse dont je vous loue et que je » tâcherai d'imiter (1)... »

Il paraît que cette lettre produisit sur la comtesse de Grignan une impression salutaire; elle eut pitié d'une mère qui se résignait avec tant de douleur. Pour surcroît de bonne fortune, dès les premiers jours de l'année 1674, la cour accorda à M. de Grignan le congé qu'on avait sollicité pour lui. Mais M^me^ de Sévigné, malgré cette faveur, n'osait pas encore concevoir l'espérance de voir arriver sa fille à Paris; elle connaissait toutes les incertitudes de son caractère. Elle se contenta de lui dire : « On me mande que vous avez aujour- » d'hui votre congé. Vous voilà donc en état de faire ce que vous » voudrez, ou de suivre ou de ne pas suivre le conseil de vos » amis (2). »

Cette fois, malgré tout le désir qu'elle en a, elle ne joint pas de de prières à sa lettre; on se souvient qu'elle a écrit : « Je me rends » à vos raisons. Je ne vous demanderai plus de venir. » Ce silence était sans doute bien pénible pour son cœur; néanmoins, elle sait encore dissimuler son chagrin et mêler à ses pleurs un aimable sourire. Mais les lettres de cette époque trahissent toujours par quelque endroit la violence qu'elle est obligée de se faire et l'amertume de son âme, jusqu'à ce qu'enfin la comtesse lui apprend que le jour de son départ est irrévocablement fixé.

Cette détermination, trop longtemps attendue, jeta M^me^ de Sévigné dans des transports d'allégresse : « Votre lettre, lui répondit-elle, » me comble d'une joie si vive, qu'à peine mon cœur, que vous » connaissez, peut la contenir. Il est sensible à tout, et je le haïrais, » s'il était pour mes intérêts comme il est pour les vôtres. Enfin, » ma fille, vous venez, c'est tout ce qui peut m'être le plus agréa-

(1) Lettre du 28 décembre 1673.
(2) Lettre du 12 janvier 1674.

» ble. Je suis, à l'heure que je vous écris, parfaitement contente; je » ne vais être occupée qu'à vous bien recevoir (1). »

Depuis ce jour, ses lettres sont pleines d'espérance et reprennent leur gaîté ordinaire jusqu'à celui où le comte et la comtesse de Grignan arrivent enfin à Paris.

Arrêtons-nous. Les mères ont des joies et des douleurs que le langage humain est impuissant à redire!

(1) Lettre du 15 janvier 1674.

CHAPITRE XIV

Nouvelle séparation. — Louis Adhémar de Monteil, agent du clergé de France. — Jean-Baptiste Adhémar, coadjuteur d'Arles. — Le chevalier de Grignan. — Rendez-vous des Adhémar au château de Grignan. — Folles dépenses du comte et de la comtesse. — Blanche est confiée aux Visitandines. — Retour à Grignan.

Le séjour de M^me^ de Grignan à Paris dura un peu plus d'une année. Arrivée de Provence au mois de mars 1674, elle n'y retourna qu'au mois de mai 1675. Le comte Adhémar avait quitté Paris quelques jours avant elle.

Voilà donc M^me^ de Sévigné livrée de nouveau aux inquiétudes de l'absence. Sa fille venait de repartir pour Grignan; elle l'avait accompagnée jusqu'à Fontainebleau, où s'étaient faits les adieux. « Quel moment! quelle tristesse d'aller chacune de son côté quand on se trouve si bien ensemble (1)! »

« Après les premiers regrets et les larmes qui empêchent de mourir, la marquise s'en va butiner les bruits de la cour et de la ville pour les adresser à M^me^ de Grignan. » Celle-ci était arrivée à son château sans accidents fâcheux. « Le Rhône n'avait point manqué au respect qu'il lui devait. » Mais elle n'y trouva pas le comte Adhémar; les affaires de Provence l'avaient appelé à Aix et à Marseille, où il fut retenu jusqu'à la fin du mois de juillet.

En ce temps-là, Louis Adhémar de Monteil, frère du comte de Grignan, se distinguait à Paris dans les assemblées du clergé de France. Nommé agent général par la province d'Arles, il s'attira de justes éloges dans la séance du 31 mai 1675, et obtint voix délibérative dans toutes les affaires (2).

Il avait soutenu, le 30 mars 1672, ses épreuves en Sorbonne,

(1) Lettre du 27 mai 1675.
(2) *Recueil des procès-verbaux des assemblées du clergé de France*, t. V, p. 171, 173.

« où il avait fait des merveilles à causer du ravissement au cardinal de Retz (1). »

Son oncle, Jean-Baptiste Adhémar, coadjuteur d'Arles, assista aussi à la même assemblée de 1675 en qualité de procureur de la province d'Arles. Cette province avait d'abord nommé pour députés du premier ordre l'évêque de Toulon et celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux; mais le premier étant mort avant l'ouverture de l'assemblée, elle lui substitua le coadjuteur d'Arles. Le clergé approuva son élection et lui assigna le premier rang, sur la demande expresse de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (2).

Le coadjuteur se rendit donc à Paris, et fut reçu parmi les prélats le 6 du mois de juillet, douze jours seulement après l'ouverture de l'assemblée; il se fit remarquer dans une conférence à Saint-Germain, où se discutèrent les plus graves questions, et à laquelle assista Bossuet, qui en fit compliment à Mme de Sevigné (3).

Mais ce qui lui fit bien plus d'honneur encore, ce fut la remontrance qu'il adressa à Louis XIV pour le remercier, au nom de ses collègues, des faveurs qu'il leur avait accordées, et se plaindre des infractions qui avaient été faites à ses ordres par ceux de la religion prétendue réformée. Le coadjuteur était parfaitement instruit de ces matières; c'est pourquoi, sur l'avis du président, il fut élu à l'unanimité pour remplir cette grave mission.

La harangue était composée, lorsqu'arriva tout à coup à Paris la nouvelle de la mort de Turenne et des revers que les armées françaises essuyaient en Allemagne. « Le coadjuteur, dit à cette occasion Mme de Sévigné, avait pris dans sa harangue le style ordinaire des louanges; mais aujourd'hui cela serait hors de propos; il passe sur l'affaire présente avec une adresse et un esprit admirables; il donne un tour heureux à ce qui vient de se passer, et, pourvu que ce morceau soit recousu bien juste, ce sera le plus beau et le plus galant de son discours (4). »

« En effet, la harangue réussit à merveille; il passa l'endroit qui avait été fait et rappliqué après coup avec une grâce et une habilité non pareille. C'est ce qui toucha le plus tous les courtisans. Louis XIV lui-même loua fort l'orateur et dit à Monsieur le dauphin : « Combien voudriez-vous qu'il vous en eût coûté pour parler aussi bien que le coadjuteur? »

« Les ministres et tous les assistants trouvèrent dans le langage du prélat un agrément et un air de noblesse admirables. Toutes les bonnes têtes le louèrent depuis le commencement jusqu'à la fin (5). »

(1) Lettre de Mme de Sévigné du 30 mars 1672.
(2) Procès-verbaux, *ibid.*
(3) Lettre du 9 août 1675.
(4) Lettre du 10 août 1675.
(5) Lettre du 26 août 1675.

Du reste, Mme de Sévigné n'est pas la seule qui nous apprenne le succès de cette harangue. Tous les prélats qui l'avaient entendue en rendirent le même témoignage. On lit dans le procès-verbal de l'assemblée, séance du 19 août :

« Le président a dit que tous les prélats ont été témoins de la force, capacité et prudence avec lesquelles Monseigneur le coadjuteur a parlé au roi ; que Sa Majesté avait paru extrêmement satisfaite, et avait répondu qu'elle ne manquerait pas de donner toute sorte d'assistance au clergé, et il a prié ensuite le coadjuteur de donner sa harangue pour être insérée au procès-verbal (1). »

Ce n'était pas seulement à Paris que les Adhémar signalaient leur rare mérite. Leur nom était encore devenu célèbre en Allemagne, et tandis que la cour applaudissait au talent oratoire du coadjuteur, les bulletins de l'armée louaient la valeur militaire du chevalier de Grignan.

Joseph était, comme on sait, frère du lieutenant-général de Provence. Mme de Sévigné l'affectionnait beaucoup et en parlait très-souvent dans ses lettres. Connu d'abord sous le nom d'Adhémar, il fut appelé le chevalier de Grignan après la mort de Charles-Philippe, son frère, arrivée le 6 février 1672. Il était, en 1675, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se signala en plusieurs rencontres, et notamment au combat d'Altenheim. Toutes les relations parlaient de lui avec éloge. Il fit surtout des prodiges de valeur au passage du Rhin, et reçut plusieurs coups sur sa cuirasse. Un officier, revenu du camp à cause de ses blessures, l'appelait le cœur de l'armée. Parmi les guerriers qui suivaient Turenne à la victoire, il était un de ceux que le héros aimait et estimait le plus (2).

Cependant toute la joie que la marquise de Sévigné éprouvait au récit des actions glorieuses des Adhémar, ne lui faisait pas perdre de vue le château de Grignan. Le 21 août elle écrivit à sa fille : « Ne » me parlez pas tant de vous aller voir ; si j'en croyais mon cœur, » j'enverrais paître toutes mes petites affaires, et je m'en irais à Grignan. » Ah ! avec quelle joie je planterais tout là ! et pour quatre jours » qu'on a à vivre, je vivrais à ma mode et je suivrais mon inclina- » tion. Il faut néanmoins que j'aille courir en Bretagne. Adieu ! je » pars, je vous écrirai par les chemins. »

Heureusement, pour se dédommager de l'éloignement de sa mère, la comtesse avait réuni dans sa noble solitude une nombreuse société d'amis et de parents. L'archevêque d'Arles et son coadjuteur s'étaient arrêtés à Grignan en revenant de l'assemblée du clergé (3) ; Vardes et Corbinelli s'y trouvaient depuis quelques mois ; l'évêque de Saint-

(1) Procès-verbal, t. V, p. 226. La harangue se trouve à la fin du t. V, pièces justificatives, n° 4, p. 131.
(2) Lettre du 28 août 1675 et autres de la même époque.
(3) Lettre du 23 octobre 1675.

Paul et M. de Félix, qui fut plus tard évêque de Châlons, s'y rendirent bientôt après. M. de la Garde y vint à son tour ; c'était un homme de rare mérite ; il était fils de Louis Escalin des Aimars, baron de la Garde et de Jeanne Adhémar de Monteil, tante de Mme de Grignan. Enfin Mme de Coulanges et Mlle de Montgobert, ajoutaient par leur présence aux charmes de cette aimable compagnie. Celle-ci était une jeune personne attachée depuis longtemps à Mme de Sévigné et à sa fille ; elle unissait beaucoup d'esprit à un dévouement sans bornes pour la comtesse ; mais rien n'égalait celui de l'archevêque d'Arles pour la famille des Adhémar. Il profita de son séjour à Grignan pour mettre l'ordre le plus parfait dans leurs affaires et négocia lui-même le mariage de Mlle d'Alayrac que le comte avait eue d'Angélique-Claire d'Angennes. Mme de Sévigné avait fort à cœur la conclusion de cette affaire ; elle en parle fort souvent à sa fille dans les lettres de cette époque.

Le 1er octobre 1675, la comtesse partit pour Lambesc et l'archevêque alla passer quelques jours à la Garde. « C'est fort bien fait, » disait à ce propos Mme de Sévigné ; l'archevêque est un fleuve qui » rend fertile et heureux tous les pays où il passe, je trouve qu'il a » fait des merveilles à Grignan (1). »

Ce n'était pas, en effet, sans besoin qu'une main habile était venue imprimer une bonne direction aux affaires de la maison de Grignan. Les fréquents voyages du comte et de sa femme, le luxe de leur ameublement et de leur suite, leurs frais de représentation dans toutes les villes de Provence et leur passion pour le jeu, avaient porté un coup mortel à leur opulence et creusé sous leurs pas un abîme. Vainement, Mme de Sévigné, dans sa maternelle sollicitude, donnait-elle fréquemment à sa fille et à son gendre des leçons d'économie ; soit imprévoyance, soit inhabileté, le comte de Grignan n'en continuait pas moins un genre de vie qui eût ruiné des fortunes princières ; il épuisait ses ressources dans les voyages, les procès et les plaisirs, tandis que sa femme convoquait, dans sa belle solitude, une société nombreuse qu'elle amusait à ses dépens. Y a-t-il lieu de s'étonner ensuite que de tristes embarras et souvent même de cruelles humiliations vinssent troubler la joie de ces pompeuses fêtes, et que, parmi les nombreux visiteurs du château, se rencontrassent parfois des créanciers impatients ?

Il faut bien le dire, la jeune comtesse s'endettait assez souvent ; elle achetait à crédit et oubliait de se libérer en temps opportun. Au mois de décembre de l'année 1675, une marchande de Paris, qui depuis longtemps lui avait vendu divers objets de toilette, en adressa la facture à Mme de Sévigné qui la lut avec surprise et s'écria : « Quelle sotte découverte, et que les vieux péchés sont désagréables ! (2) »

(1) Lettre du 20 octobre 1675.
(2) Lettre du 25 décembre 1675.

Un peu plus tard, une autre marchande parisienne vint fondre à l'improviste sur le château de Grignan avec ses livres de comptes bien en règle. « Comment donc, dit à ce propos la marquise de » Sévigné, faire 150 lieues pour demander de l'argent à une per- » sonne qui meurt d'envie d'en donner et qui en envoie quand elle » peut ! nulle personne arrivée à Grignan ne pouvait tant m'étonner » que celle-là; j'en fis un cri ; à votre place, j'aurais, à son appa- » rition, fait le signe de la croix ; mais je crains qu'il faille autre » chose pour la chasser.... Vous faites cependant bien de ne pas la » maltraiter, mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes et » des inconvenantes paroles où l'on se trouve abymé (1) ? »

On ignore comment s'en tira la comtesse ; ce qu'il y a de certain, c'est que la courageuse parisienne ne reçut point d'argent et qu'elle fut obligée de faire un second voyage à Grignan. Pour ce coup, Mme de Sévigné n'y tint plus, elle écrivit à sa fille : « Est-ce que vous » faites venir Mme Reynié vous parler à votre château comme de la » rue Saint-Honoré à l'hôtel Carnavalet? je ne puis imaginer ce » qui l'oblige à retourner auprès de vous. »

En vérité, ces petites historiettes font peu d'honneur à la comtesse de Grignan ; mais elles nous dévoilent un secret et nous expliquent la sévérité des paroles que Mme de Sévigné adressait parfois à sa fille : « Vous perdez tout au jeu, vous et votre mari (2). Le jeu » fait un article considérable de votre dépense (3). Les jeux et les » plaisirs sont à votre suite, c'est proprement un carnaval que la » vie que vous faites (4). »

Rien de plus sage et de mieux mérité que ces reproches ; nous pouvons le dire sans crainte aujourd'hui, nous devons même le dire hautement, car cette leçon ne sera peut-être pas inutile pour quelques-uns de nos lecteurs ; oui, le jeu et les plaisirs ont ruiné et ruinent encore bien des familles. C'est par là que s'évanouissent fréquemment les plus grandes fortunes, c'est là tout le secret des embarras qu'éprouvent la plupart des riches, et peut-être l'origine des trop nombreuses banqueroutes qui désolent nos cités.

Peu de temps après son arrivée à Lambesc, la comtesse de Grignan mit au monde « un fils qui voulut vivre quelques jours contre vents et marées. » Un imprudence hâta la naissance de ce « petit petit. » Il mourut au commencement du mois de juin 1677 (5); mais sa mort causa moins de chagrin à Mme de Sévigné que les bruits qui circulaient alors sur le comte de Grignan. On disait que le lieutenant-gouverneur de Provence avait reçu ordre d'aller « pousser par les épaules » le vice-légat d'avignon. « Si cela est, dit la mar-

(1) Lettre du 8 février 1690.
(2) Lettre du 4 mai 1676.
(3) Lettre du 10 mai 1676.
(4) Lettre du 22 février 1680.
(5) Lettre du 15 avril 1676.

» quise, les Grignan auront l'honneur d'être les premiers excom-
» muniés, car, ajoute-t-elle, l'abbé de Grignan, a ordre de ce côté-
» ci, de défendre au prélat d'aller voir M. le nonce (1). » Heureusement, ces bruits n'étaient pas fondés, et le lieutenant de Provence n'eut rien à démêler avec le légat d'Avignon; mais la marquise qui tremblait pour son gendre à la pensée d'une excommunication n'était pas si scrupuleuse sur un autre point non moins important. Femme d'esprit et de salon, elle ne croyait pas qu'une jeune demoiselle pût recevoir dans un couvent une éducation convenable. Cette aimable petite-fille de Sainte Chantal haïssait franchement l'ordre de la Visitation, et grande fut sa douleur quand elle apprit que sa fille voulait confier Blanche Adhémar aux visitandines d'Aix. On se souvient que Blanche, l'aînée des enfants de la comtesse, avait passé les premières années de sa vie auprès de Mme de Sévigné; rendue à sa mère vers l'an 1668, elle annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions pour la piété, et accueillit avec empressement la proposition qu'on lui fit d'entrer au pensionnat de la Visitation. La marquise en eut le cœur serré. « Sa petite fille est en prison, ses petites entrailles sont au désespoir (2). La pauvre enfant! la voilà donc placée, elle a bien dissimulé sa petite douleur. Mais la comtesse de Grignan a un courage héroïque. Pour Mme de Sévigné, elle n'aime pas les baragouines d'Aix. Savez-vous pourquoi? c'est qu'elles gâteront entièrement cette petite fille qui est jolie comme un ange, qu'elles lui feront perdre ses airs et ses bons tons, qu'en un mot, du jour qu'elle sera entre leurs mains, il faut dire adieu à tous ses charmes. » Pauvre petite victime! qu'elle est à plaindre! quoi! elle, si aimable! la confier à des religieuses et, qui pis est, à des visitandines! mais sa mère y pense-t-elle, ne voit-elle pas que Mme de Sévigné « en deviendra folle (3)? »

« Encore, si la comtesse eût confiné cette chère enfant dans une
» abbaye, par exemple à Aubenas, auprès de sa tante! Blanche au-
» rait pu devenir abbesse quelque jour. Cette place est toute propre
« aux vocations un peu équivoques; on y accorde la gloire et les
» plaisirs. D'ailleurs, on a mille consolations dans une abbaye, on
» peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on
» va aux eaux; on est la nièce de Madame. Mais qu'en dit l'archevêque d'Arles? » Ah! sans doute, l'archevêque d'Arles devait dire que la marquise de Sévigné s'entendait fort bien en vocation religieuse et qu'il était à regretter que Sainte Chantal n'eût retardé de quelque temps la fondation de son ordre afin de profiter des conseils de sa petite-fille et de tempérer la rigueur de la clôture qu'elle imposait aux visitandines en leur accordant un peu de gloire et de

(1) Lettre du 1er mai 1676.
(2) Lettre du 6 mai 1676.
(3) Lettre du 7 octobre 1677.

plaisir. Alors, au lieu de faire des baragouines, elle eût fait d'aimables religieuses; elle eut doté l'Église d'un ordre où se fussent rapprochés tous les extrêmes, le recueillement et la piété du cloître avec tous les agréments de la vie. En effet, disait avec raison la marquise, « hélas ! on n'a que sa pauvre vie en ce monde, pourquoi s'ôter ces plaisirs-là (1) ! » Elle savait bien tout ce qu'il y avait à répondre là-dessus. Et il paraît que l'archevêque et la comtesse eurent la cruauté de s'en expliquer clairement avec elle; quoi qu'il en soit, Blanche entra comme pensionnaire au couvent de la Visitation, et eut même la fantaisie d'y prendre le voile quelques années plus tard. « La pauvre » enfant ! s'écria à cette nouvelle M^me^ de Sévigné, qu'elle est heu- » reuse si elle est contente ! mais..... vous m'entendez bien. » Il est probable, en effet, que la jeune novice trouva dans le cloître le contentement et le bonheur, car elle n'en sortit plus.

Sa vie, bien que sans gloire et sans plaisirs, se prolongea jusqu'en 1732. Elle mourut, selon Vauxcelles, âgée de 62 ans (2), (*a*).

Ce fut peut être pour consoler la marquise que M^me^ de Grignan lui donna, vers le temps dont nous parlons, l'espérance d'aller bientôt passer quelques mois auprès d'elle (3); mais cette promesse, elle ne put se réaliser tout de suite; les mille embarras du poste qu'occupait son mari et cette gêne qui ronge souvent les fortunes que le vulgaire envie le plus, mirent obstacle à ce voyage. Il fallut s'en dédommager par une correspondance plus active. Les sujets ne manquaient pas. Tantôt c'est le jeune marquis de Grignan (Louis Provence) dont on décrit les grâces enfantines; tantôt c'est le coadjuteur qui conserve toujours son visage de jubilation; c'est M. de la Garde qui songe enfin à se marier; ce sont les agréments du château où la comtesse est de retour depuis le mois de juin, et où la marquise voudrait se trouver réunie « avec tous les Grignan du monde; il n'y en a jamais trop, » sauf, bien entendu, les Grignan de Salon.

A cette époque, le château des Adhémar recevait de nouveaux embellissements. M^me^ de Sévigné et sa fille avaient beau crier misère, le comte n'avait aucun égard à leurs sages remontrances. « Les meubles, les peintures, les cheminées de marbre allaient toujours leur train (4). »

(1) Lettre du 7 octobre 1677.
(2) *Recueil des lettres de M^me^ de Sévigné*, édit. Vauxcelles, tom. 1^er^, p. 12.
(*a*) M. le vicomte Walsh s'est trompé, en disant qu'il s'agit ici de Pauline Adhémar; celle-ci n'avait pas encore trois ans. Il s'efforce aussi de justifier les répugnances de la marquise pour les religieuses de la Visitation, en disant qu'elles affectaient trop de prévenance et de soins pour la petite-fille de leur sainte fondatrice. Les paroles que j'ai citées prouvent qu'elles étaient les véritables sentiments de M^me^ de Sévigné à l'égard de la vie religieuse.
Walsh. *Vie de madame de Sévigné*, p. 365.
(3) Lettre du 15 juin 1676.
(4) Lettre du 21 juin 1676.

« Je ne doute point, disait la marquise, que tout cela ne soit » parfaitement beau; ce n'est pas là notre difficulté; mais où a-t-il » pris tant d'argent? ma fille, c'est la magie noire (1). »

Tant de magnificences devaient naturellement attirer dans cette royale demeure de nouveaux et nombreux visiteurs. Tous les Adhémar y passèrent l'été de 1676, avec le lieutenant-gouverneur de Provence qui venait de faire des merveilles pour le service du roi.

(1) Lettre du 21 juin 1676.

CHAPITRE XV

Voyage de la comtesse à Paris, où elle tombe malade. — Pauline. — Rochecourbières. — L'abbé de Grignan est nommé évêque d'Évreux. — Assemblées du clergé de France. — Voyages en Provence. — Décadence de la maison de Grignan. — Brillantes fêtes du château. — Départ imprévu de Louise-Catherine Adhémar. — L'évêque d'Évreux est nommé évêque de Carcassonne. — Retour de la comtesse à Paris.

Les fêtes se prolongèrent au château de Grignan jusqu'au mois de novembre de l'année 1676. Le 22 du mois suivant la comtesse se trouvait à Paris.

Pour cette fois, la joie que M^me^ de Sévigné s'était promise fut mêlée d'une grande amertume. Une maladie de langueur minait sourdement sa chère fille. Elle était devenue maigre, pâle, languissante ; la marquise en fut accablée de tristesse et de sombres pressentiments. Ce mécompte des joies qu'elle avait espérées est commun dans la vie ; le jour que l'on avait appelé de tous ses vœux arrive, et quand il est venu, ce ne sont pas toujours des larmes de bonheur qu'il vous voit répandre (1).

« Voilà, dit M^me^ de Sévigné en écrivant à son cousin, le comte » de Bussi, voilà ce que le bon Dieu me gardait en me redonnant » ma fille. »

Cette grave indisposition fut cause que le séjour de M^me^ de Grignan à Paris ne fut pas de longue durée. Arrivée au mois de décembre 1676, elle en repartit le 1^er^ juin 1677, et revint dans son château où elle trouva le plus jeune de ses fils agonisant. Il mourut quelques jours après, et la marquise lui dit à cette occasion : « Je devrais bien vous faire un compliment sur la mort de ce » petit, mais quand on songe que c'est un ange devant Dieu, le » mot de douleur et d'affliction ne peut se prononcer. Il faut que » des chrétiens se réjouissent, s'ils ont le moindre principe de la

(1) Walsh, p. 380.

» religion qu'ils professent. Il faut faire honneur au christianisme » de ne pas pleurer le bonheur de ces petits anges (1). »

C'était pourtant le troisième fils que perdait Mme de Grignan ; il lui restait encore Blanche, Pauline et Louis Provence ; celui-ci était l'objet de toutes les attentions des Adhémar. Quant à Pauline, la comtesse avait déjà résolu de confier son éducation à sa belle-sœur, religieuse à Aubenas ; mais Mme de Sévigné n'eut garde d'approuver cette résolution. « Ces sortes de couvents, lui dit-elle, » m'ont toujours déplu. Aimez, aimez Pauline, donnez-vous cet » amusement. Ne vous martyrisez point à vous ôter cette petite » personne... Il y a de certaines philosophies qui sont à pure perte » et dont personne ne nous sait gré (2). »

Néanmoins, comme la comtesse se proposait de quitter Grignan, il fallait de toute nécessité confier Pauline à des mains dignes de recevoir ce précieux dépôt. « A la bonne heure, dit alors la mar- » quise, que ce ne soit qu'un dépôt ; cela étant, Mme votre belle- » sœur est meilleure que nos sœurs de Sainte-Marie, car celles-ci » ne rendent pas aisément. » Elle ajoute à ce propos avec une douleur bien naturelle : « La pauvre petite qui est à Aix, est-elle bien ? » Hélas ! j'y pense fort souvent (3). »

Pauline fut donc conduite à Aubenas, et sa mère alla rejoindre à Aix le lieutenant-gouverneur de Provence. Nouvelles fêtes, nouveaux plaisirs, nouveaux frais de représentation ; mais la comtesse ne s'en effrayait pas. Son château, disait-elle, était une grande ressource, comme s'il n'eut pas été plus honorable pour elle d'y demeurer par choix plutôt que d'y être forcée par la nécessité ; aussi sa mère lui écrivait-elle dans une autre circonstance : « On » dit quelquefois : Je veux me réjouir pour mon argent ; mais vous » dites, ce me semble : Je veux me reposer pour mon argent. » Reposez-vous donc, ayez au moins cela de bon (4). »

Du reste, l'air et le repos de Grignan « faisaient des miracles. » ils lui avaient rendu la santé, il fallait donc y revenir.

Un autre motif hâtait le retour à Grignan : c'était la venue prochaine de M. de Vendôme, qui était gouverneur de Provence et qui n'arrivait jamais dans son gouvernement que le comte Adhémar ne prît ce temps-là pour se rendre à son château ou à la cour (5). D'ailleurs, tous les Adhémar s'étaient déjà donné rendez-vous à Grignan.

Louise-Catherine et Françoise-Julie de Monteil, filles du comte et de Claire d'Angennes, sa première femme, M. de la Garde, l'abbé de Grignan, l'archevêque d'Arles y arrivèrent vers le milieu

(1) Lettre du 3 juillet 1677.
(2) Lettre du 21 juillet 1677,
(3) Lettre du 28 juillet 1677.
(4) Lettre du 9 février 1680.
(5) Vauxcelles, tom. IV, p. 331.

du mois d'août 1677. Toute la famille se trouva heureuse dans le château de ses pères, « qui devenait tous les jours plus beau et plus » ajusté (1). »

« Mon Dieu, s'écria la marquise, que vous allez passer un joli » automne ! que vous êtes en bonne compagnie ! »

« Les Adhémar sont en vacances, ils font un usage admirable du » beau temps. Aux fêtes du château succèdent celles de Roche- » courbières. La jolie grotte ! Que vous êtes aimable de vous y sou- » venir de moi, et de m'y regretter (2)! »

Pour son malheur, en effet, la marquise « ne gâta rien aux fêtes de Grignan. » Quoique le comte l'eut priée maintes fois d'y venir, et que ce fût le plus ardent de ses vœux, elle ne pnt faire ce voyage. Ses affaires, le mariage de son fils et un rhumatisme aigu la retinrent à Paris jusqu'à ce qu'enfin Mme la comtesse résolut de retourner auprès d'elle. « L'archevêque d'Arles avait prononcé *ex Cathedrâ* que ce voyage était nécessaire pour les intérêts de la maison Adhémar. »

La comtesse partit donc de Grignan le 4 novembre 1677, accompagnée de son mari, des deux filles du comte, de Louis Provence et de Mlle de Montgobert.

Pour cette fois, la mère et la fille passèrent ensemble près de deux ans à l'hôtel Carnavalet, temps de bonheur qui coula trop rapidement et qui ne laissa pas néanmoins que d'offrir à l'une et à l'autre quelques amères déceptions. Mme de Grignan était toujours en proie à une maladie qui altérait à vue d'œil ses forces et sa beauté; l'esprit souvent obsédé de noires chimères, le cœur triste et péniblement affecté, elle souffrait de son humeur mélancolique, était mécontente d'elle-même et se figurait qu'elle était à charge à sa bonne mère et à tous ceux qui l'aimaient. C'est sur cette disposition « à se faire des dragons » que la marquise la grondait quelquefois, mais toujours avec une tendresse admirable. Le 8 décembre, elle écrivit à son cousin : « La pauvre Madelonne est ici ; mais » comme il n'y a pas de plaisir pur en ce monde, la joie que j'ai de » la voir est fort troublée par le chagrin de sa mauvaise santé; » imaginez-vous, mon pauvre cousin, que cette jolie petite per- » sonne que vous avez trouvée si souvent à votre gré, est d'une » maigreur et d'une délicatesse qui la rend une autre personne, et » sa santé est tellement altérée que je ne puis y penser sans en » avoir une véritable inquiétude (3). »

Le comte Adhémar ne resta pas longtemps à Paris; obligé de retourner en Provence le 10 février 1678, il dit adieu à sa femme qui s'affligea beaucoup de son départ et qui, depuis lors, alla tous les jours déclinant.

(1) Lettre du 4 août 1677.
(2) Lettre du 15 octobre 1677.
(3) Lettre du 8 décembre 1677.

L'hiver de 1678 vint encore porter un nouveau coup à sa santé déjà si débile. « Elle fut tellement pénétrée du grand froid que sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout était gelé. » Cependant les distractions, les voyages, les soins les plus assidus et le retour du beau temps la rétablirent peu à peu. Il fallut alors se préparer au retour dans la Provence.

Ce fut le 15 septembre 1679 que la comtesse partit du Carnavalet. Son mari vint l'attendre à Grignan et sa mère lui écrivit le 20 du même mois :

« Vous êtes à Grignan, ma fille; comment la bise vous a-t-elle » reçue ? comment vous trouvez-vous ? Hélas! ma chère enfant, je » ne songe qu'à vous et à ce qui vous touche. Mon cher comte, » vous aurez bien de l'honneur si vous conduisez heureusement une » santé si délicate, et je vous en serai plus obligée que de tout ce » que vous pourriez faire pour moi (1). »

A peine de retour à Grignan, la comtesse rappela Pauline auprès d'elle. Elle la trouva si aimable, malgré le séjour qu'elle venait de faire au couvent, que ce fut là tout le sujet de la première lettre qu'elle écrivit à Mme de Sévigné. Celle-ci en fut étrangement surprise et lui répondit : « Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue » sotte et ricaneuse dans ce couvent. Ah! que vous avez bien fait » de l'en retirer. Gardez-la, ma fille, ne vous privez pas de ce » plaisir (2). »

Sa mère la garda en effet, et la conduisit bientôt à Lambesc où le comte Adhémar était attendu pour l'assemblée des états de Provence. La marquise en fut mortifiée, elle craignait sans doute que Pauline ne fut destinée aux Visitandines d'Aix, lesquelles « avaient déjà tellement perverti Blanche Adhémar qu'elle ne songeait plus ni à père ni à mère. » Elle eut donc la pensée de demander cette « aimable Paulinette, » mais avec quelle adresse elle le fit!

« Le bon abbé me disait tantôt que je devrais vous demander » Pauline, qu'elle me donnerait de la joie, de l'amusement, et que « j'étais plus capable que je n'ai jamais été de la bien élever. J'ai » été ravie de ce discours; mais il me vient une pensée que vous ne » voudriez pas me la donner et que vous n'avez pas assez bonne » opinion de moi. Ma fille, cachez-moi cette idée, si vous l'avez, » car c'est une injustice, et vous ne me connaissez pas. Je serais » délicieusement occupée à conserver toutes les merveilles de cette » petite (3). »

Quelle que fut la condescendance de Mme de Grignan pour sa mère, elle n'acquiesça point à cette demande, et Pauline partit avec elle pour la Provence vers le milieu du mois d'octobre. Le comte

(1) Lettre du 20 septembre 1679.
(2) Lettre du 6 octobre 1679.
(3) Lettre du 6 octobre 1679.

Adhémar présidait alors les états en l'absence du gouverneur dont le départ avait été ajourné. Tout se passa au gré du lieutenant. Les dépêches furent très-agréablement reçues à la cour, malgré la disgrâce de M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'Etat qui veillait avec un dévouement sans bornes aux intérêts de M. de Grignan.

Cet accueil favorable présageait aux Adhémar quelques nouvelles faveurs. Les premières furent destinées à l'abbé de Grignan. Il fut nommé évêque d'Evreux durant le cours du mois de février 1680. Tous les amis de la famille furent persuadés que rien n'était plus souhaitable pour lui. Voici, selon Mme de Sévigné, comment l'affaire se passa : « Il y avait encore à Evreux un vénérable évêque âgé de 80 ans, nommé Henry de Maupas de la Tour. Ce prélat n'était plus en état de gouverner son diocèse, il offrit au roi sa démission et demanda que son siége fût donné à quelqu'un dont il désignait le nom. Le roi lui répondit qu'il ne s'en mît point en peine, qu'il envoyât sa démission pure et simple, et qu'il lui choisirait un homme dont il serait content.

« Cet homme-là, dit Mme de Sévigné en parlant à sa fille, c'est » votre beau-frère (1). » Le siège d'Evreux lui fut donné à condition qu'il ferait au prélat démissionnaire une pension de cinq ou six mille francs pour finir sa vie, et après sa mort une pension de mille écus pour le chevalier de Grignan. C'était là pour ce brave chevalier un souvenir fort obligeant en attendant mieux. En effet, quelque temps après il fut compris dans la promotion de six courtisans chargés d'accompagner partout M. le Dauphin, avec six mille francs de pension (2). « En vérité, c'était une assez jolie petite semaine pour les Grignan : un évêché pour l'abbé et neuf mille livres de rente en trois jours pour le chevalier ! » A propos des faveurs accordées à celui-ci, la marquise mandait à sa fille : « Son mérite » particulier a beaucoup servi à ce choix. Une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela » s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvait » mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. C'est une » approbation générale (3). »

Vers le même temps, l'assemblée du clergé s'ouvrit à Paris, et le coadjuteur d'Arles y fut député par sa province. Il eut même l'honneur d'être nommé président avec l'archevêque de Paris. « L'ancienneté, la naissance, le mérite et toutes les qualités nécessaires » pour remplir dignement cette place se rencontrant dans sa per» sonne, » dit le procès-verbal de cette assemblée (4).

L'abbé de Grignan y assista aussi et en fut nommé secrétaire (5).

(1) Lettre du 22 février 1680.
(2) Lettre du 23 février 1680.
(3) Lettre du 23 février 1680.
(4) Procès-verbal, tom. V, p. 290.
(5) Procès-verbal, tom. V, p295. .

Dans une des premières séances, l'archevêque de Paris fit observer que le roi ayant nommé l'abbé de Grignan à l'évêché d'Evreux, il était convenable que la compagnie l'honorât de sa protection auprès du Souverain-Pontife, en témoignant à Sa Sainteté, par une lettre, l'intérêt que tous les prélats prenaient à cette nomination, l'élu ayant l'honneur d'être un des officiers de l'assemblée; la compagnie approuva cette résolution, et le président chargea l'évêque d'Aire et le comte de Marillac, doyen de Lyon, de composer la lettre qui serait envoyée à Rome en faveur du nouvel évêque d'Evreux (1).

Tant d'honneurs à la fois étonnaient un peu Mme de Sévigné. « Je vous dirai sincèrement, manda-t-elle à sa fille, que j'avais » peur que l'air d'une maison où l'on parle quelquefois de la grâce » de Jésus-Christ, ne fit tort à l'abbé de Grignan; mais vos jeunes » prélats ne sont point soupçonnés d'hérésie (2). »

En effet, les Adhémar ont été plus heureux que la marquise; jamais personne ne leur a reproché de s'être mêlés aux intrigues d'un parti qu'elle soutenait avec une ardeur quelque peu singulière, pour ne rien dire de plus, dans une femme « qui allait en Bourda- » loue, que Bossuet honorait de son estime et qui, en vraie petite » dévote, recevait quelquefois à sa table le P. Mascaron. » Mais nous reviendrons sur la sympathie de Mme de Sévigné pour « les frères du Port-Royal. »

Dix-sept jours s'étaient écoulés depuis que les Adhémar avaient reçu les faveurs de la cour, et la marquise ne savait pas encore comment cette pluie avait paru au comte et à la comtesse de Grignan. Enfin, le 13 mars 1680, elle reçut une lettre de sa fille : « Mais grand Dieu! quelle lettre! Le lieutenant et sa femme se tenaient tous deux pour des gens de l'autre monde et qui n'étaient plus en état de penser à la fortune ni aux grâces de Sa Majesté. Ils s'enterraient comme Philémon et Baucis. » La bonne mère, qui avait un peu plus d'ambition, les gourmanda vivement et leur répondit : « Pourquoi vous regardez-vous comme éconduits? Quel » âge avez-vous, s'il vous plaît? Votre nom est-il barbare? N'avez- » vous pas l'un et l'autre de l'étoffe pour présenter au roi? N'est-il » pas en train à vous faire du bien? Les grâces passées ne répon- » dent-elles pas de celles qu'on espère? D'où vient donc que vous » passez par-dessus vous-mêmes et que vous ne voyez dans un » avenir lointain que le petit marquis? Je tâcherai, mes chers » enfants, de vous mettre en état de venir un peu tâter la Provi- » dence. On ne quitte point sa part de la fortune quand elle com- » mence à vous montrer un visage plus doux (3). »

(1) Procès-verbal, tom. V, p. 303.
(2) Lettre du 12 juin 1680.
(3) Lettre du 13 mars 1680.

On voit ici le progrès du malaise dans la maison de Grignan. Sa fortune chancelle, son avenir est sombre ; l'humeur mélancolique et la santé toujours débile de la comtesse désespèrent le lieutenant gouverneur de Provence. L'un et l'autre semblent se retirer de la vie, ou plutôt, comme dit Mme de Sévigné, « se placer derrière le rideau et n'attendre plus de bonheur que pour leur jeune héritier. » Voilà bien les amertumes que voilent souvent aux yeux du vulgaire de brillantes apparences. Toutefois, en renonçant aux faveurs de la cour, le comte n'avait pas renoncé aux plaisirs. Il promenait sa femme et ses filles dans toutes les villes de Provence ; Marseille, Toulon, Hyères, la Sainte-Baume, Saint-Maximin, la Fontaine de Vaucluse avaient tour à tour l'honneur de recevoir le noble lieutenant et sa nombreuse suite, malgré les remontrances de Mme de Sévigné qui n'approuvait pas, disait-elle, toutes ces trotteries.

Pendant ce temps-là, le jeune évêque d'Evreux faisait les préparatifs de son sacre, et Monseigneur de Maupas écrivait au roi pour le remercier de lui avoir donné un tel successeur. Ce vénérable prélat périt d'une chute de sa voiture au mois d'août 1680, « et sa mort fut la première qui fut bonne aux Adhémar. »

La comtesse n'avait pas cependant attendu jusqu'alors pour les féliciter de leur bonne fortune ; elle trouvait enfin, comme sa mère, qu'il était agréable d'avoir des beaux-frères si bien traités ; mais son humeur toujours inquiète la poursuivait dans tous ses plaisirs, et la faisait soupirer après un repos et une solitude qu'elle ne trouvait qu'à Grignan.

Les affaires se gâtaient de plus en plus en Provence. Un peu de séjour au château était devenu nécessaire ; aussi Mme de Sévigné lui disait-elle : « Vous avez fort envie d'aller à Grignan ; je sais vos » raisons, sans cela je vous dirais qu'il est bien matin. Vous trou» verez encore la bise en furie ; elle renverse vos balustres, elle » en veut à votre château. Sera-t-elle plus forte que cette autre » tempête qui le bat depuis si longtemps ? Il faut qu'il soit bon » pour y avoir résisté ; j'espère que Dieu le soutiendra contre tant » d'efforts (1). »

Malgré ce double inconvénient, la comtesse n'attendit pas davantage. Avant de partir, « elle se jeta » dans le couvent de la Visitation d'Aix pour y faire une retraite de quelques jours, et se mit ensuite en route pour Grignan où elle arriva vers le commencement du mois d'avril, suivie de ses enfants et de Montgobert, sa fidèle compagne. Mais sa présence ne tarda pas d'y attirer de nouveaux visiteurs. Ils étaient toujours reçus avec distinction, et Mme de Sévigné ne comprenait pas comment la comtesse pouvait y souhaiter d'autre monde que sa famille. « Vous le savez, lui dit-elle ; quand nous étions » seuls, nous étions cent dans votre château ; je trouvais que c'était

(1) Lettre du 26 mars 1680.

» assez. » On conçoit aisément qu'avec une compagnie si nombreuse, la comtesse voyait s'évanouir ses calculs d'économie : « C'est une chose qu'elle n'avait jamais voulu comprendre ; mais son arithmétique, en lui faisant doubler par quatre le nombre de ses bouches, devait naturellement les lui faire trouver aussi chères qu'à Paris. » Il arrivait souvent au château jusqu'à vingt personnes à la fois qui n'étaient point attendues. « C'était, dit Corbinelli, des trains qui entraient comme dans une hôtellerie au milieu desquels il ne connaissait et ne saluait personne (1). »

Tout en déplorant « le beau débris » qui devait se faire dans ces occasions, Mme de Sévigné regrettait de ne pas s'y trouver. « Elle eût bien voulu souper à Rochecourbières et prendre sa part aux fêtes nocturnes que son gendre y donnait, entendre la musique du château et les beaux endroits de l'opéra que répétaient tous les échos de Grignan ; elle eût désiré, en un mot, fixer à jamais sa demeure dans cette ville qu'elle appelait le château de son gendre (2), et où, dès que la bise avait passé, le chaud reprenait le fil de son discours (3). Elle est souvent, dit-elle, avec tous les Grignan, et son imagination sait bien où trouver sa fille dans cette grande et belle principauté (4). »

Ce fut au milieu des brillantes fêtes, qui ne discontinuèrent pas à Grignan durant l'été de 1680, que Mlle Louise-Catherine Adhémar de Monteil, fille aînée du comte, prit la résolution de quitter son père et de se vouer à Dieu dans une maison religieuse. Mme de Sévigné croyait que c'était elle et sa sœur qui avaient répandu cette joie dans le château ; mais il paraît que loin d'y prendre part, Louise n'y trouva qu'un motif de plus d'aller chercher dans la solitude le bonheur après lequel elle soupirait depuis longtemps. Déjà, par dérision sans doute, on l'appelait dans sa famille sœur Colette. Dès l'année 1676, elle ne respirait que le saint habit, dit Mme de Sévigné. Mais sa ferveur et sa conduite exemplaire ne tardèrent pas de lui assurer l'estime et la vénération de ceux mêmes qui se raillaient de ses vertus. Lassée, enfin, du tumulte au milieu duquel elle avait vécu jusqu'alors, elle partit de Grignan sans avoir communiqué son dessein à personne. La comtesse, étourdie de cette aventure, en fit aussitôt part à sa mère, qui lui répondit : « Je suis plus fâchée de la fuite de Mlle de Grignan que je n'en suis surprise. Elle nous portait tous sur les épaules ; tous nos discours lui déplaisaient (5). » Mais ce blâme qui, malgré sa naïveté, n'a rien d'étrange dans la bouche de la marquise, fit bientôt place à une admiration sincère.

(1) Lettre du 31 mai 1680.
(2) Lettre du 12 juin 1680.
(3) Lettre du 12 juin 1680.
(4) Lettre du 26 juin 1680.
(5) Lettre du 1er octobre 1680.

Quelques jours après, « elle loue le courage et la vertu de Louise, » la regarde comme un vase d'élection, comme une créature choisie » et distinguée, comme une âme remplie de la grâce, et sa fuite » du monde lui paraît une faveur si particulière qu'elle la considère » avec respect et la regarde avec envie. » C'est ainsi que Mme de Sévigné passait facilement d'un excès à l'autre. Hier, Mlle Louise la portait sur les épaules, aujourd'hui sa conduite est au-dessus de toutes louanges. Il faut dire aussi que la comtesse, témoin depuis longtemps de l'éminente piété de Louise, ne manqua pas d'en entretenir fréquemment Mme de Sévigné ; c'est pourquoi, sans doute, celle-ci changea subitement de langage (1).

Quoi qu'il en soit, M. de Grignan, justement inquiet du départ imprévu de sa fille, ne tarda pas de découvrir le lieu de sa retraite, et réussit à la faire revenir au château ; mais il ne put ébranler la résolution qu'elle avait prise d'embrasser l'état religieux. Docile cependant aux volontés de son père, elle resta quelque temps encore dans la famille, mais elle sut en profiter pour mettre Mme de Grignan dans ses intérêts. Elle lui communiqua son dessein avec une entière confiance. La comtesse, touchée de cette ouverture, lui promit d'intercéder pour elle auprès du comte, et raconta à Mme de Sévigné toutes les confidences qu'elle venait de recevoir. La marquise en eut le cœur vivement ému et pleura d'attendrissement. » « Il m'est im- » possible, dit-elle, de n'être pas touchée du discours si sage de » Mlle de Grignan. Quelle résolution ! quel courage ! Il me semble » qu'on peut compter sur ce qu'elle dit ; il y a longtemps qu'elle » médite sur cette déclaration ; elle pense ferme, comme vous di- » siez ; ce qu'elle a résolu est immanquable, vos prophéties sont » bonnes ; je ne savais où vous preniez de si grandes assurances (2). » Elle dit un peu plus tard : « Cette sainte fille est l'objet de mon » admiration ; vous dites qu'elle se conduit toute seule. Ah ! ma » fille, qu'elle a un bon directeur ! laissez-la faire, abandonnez-la » à sa conduite, et croyez, selon que je puis en juger, que jamais » une conscience n'a été si bien dirigée. C'est un prodige de grâce » que cette haute vocation ; je suis attendrie de cette haute » vertu (3). »

Enfin, après quelques jours de pénibles épreuves, Louise, aidée

(1) Il est aussi très-probable que des motifs d'intérêt déterminèrent Mme de Sévigné à approuver la résolution de Mlle de Grignan. Louise, en se retirant dans le cloître, céda son droit d'aînesse à sa sœur, Mlle d'Alayrac, qui eut de la sorte une dot de 500,000 francs. Elle fit aussi donation à son père de tout ce qu'il lui devait, qui ne montait pas à moins de 40,000 écus. Ces arrangements soulagèrent beaucoup la maison des Adhémar, qui était déjà criblée de dettes. Ce fut pour elle un petit bonheur, dit Mme de Sévigné, et sa fille avait la joie d'y avoir contribué joliment.
Lettre au comte de Bussi du 15 janvier 1687.
(2) Lettre du 11 septembre 1680.
(3) Lettre du 2 octobre 1689.

de la puissante intervention de la comtesse, obtint de son père la permission de s'éloigner du château.

Le comte la fit accompagner à Paris, où elle témoigna le désir de se rendre pour entrer chez les Carmélites du faubourg St-Jacques. Elle resta dans ce monastère jusqu'en 1689. Des raisons de santé l'obligèrent d'en sortir à cette époque, et elle se rendit à Gif, où elle passa encore quelques années; mais la faiblesse de son tempérament ne pouvant se plier aux rigueurs de la règle dans aucune maison, elle fut contrainte de rentrer dans le monde. Cependant elle vécut toujours dans le célibat et dans la pratique de toutes les vertus; aussi le baron de Sévigné et sa mère ne la désignaient-ils que sous le nom de *sainte Grignan*. Elle mourut le 19 février 1735 (1).

Tandis que Louise Adhémar tempérait un peu la joie du château par les regrets que sa retraite y laissait, son oncle, l'évêque élu d'Evreux, venait d'être transféré sur le siége de Carcassonne avant d'avoir été confirmé par le Souverain-Pontife (2). Il avait assisté à l'assemblée du clergé de 1680, ainsi que le coadjuteur d'Arles, qui avait eu l'honneur de prononcer la harangue de clôture.

Mme de Sévigné, toujours attentive à recueillir la part des louanges données aux Adhémar, ne manqua pas d'écrire à sa fille que cette harangue avait été trouvée parfaitement belle (3).

Vers le même temps, M. de Vendôme se rendait enfin dans son gouvernement de Provence; c'était le signal d'un changement inévitable dans les fonctions du comte Adhémar. Il avait gouverné la Provence en qualité de lieutenant pendant dix années consécutives. Peu de gens, dit avec raison Mme de Sévigné, avaient joui si longtemps d'un pareil interrègne. Cependant le comte et la comtesse furent assez contristés d'un rappel devenu nécessaire. « C'était une chose si agréable en Provence d'avoir réuni l'autorité du Roi avec le nom de Grignan! »

La marquise tenta de consoler son gendre, en lui faisant croire que les Provençaux ne donneraient pas bride abattue dans la nouveauté, et qu'il devait se féliciter même de son éclipse, parce que le séjour d'Aix était ruineux pour lui, et qu'il aurait dorénavant beaucoup plus de liberté. Il est douteux que le comte de Grignan goûtât beaucoup ces réflexions. Quoi qu'il en soit, il vint ensevelir ses regrets dans son château, où les divertissements reprirent leur cours ordinaire, vers le commencement du mois d'octobre 1680. Malheureusement, une déplorable affaire d'intérêt l'appela de nouveau en Provence, et la comtesse fut obligée de le suivre. « Quelle

(1) Vauxcelles, t. VI, p. 135. Blaise, t. IX, p. 72.
(2) *Gallia Christiana*, nouv. édit., t. VI, p. 927.
(3) *Procès-verbal des assemblées du clergé de France*, t. V, p. 385. *Recueil des harangues*, p. 786.

» bombe, s'écria Mme de Sévigné, quelle bombe tombée au milieu » des plaisirs et de la tranquillité de votre automne ! C'est, en vé- » rité, quitter beaucoup que de quitter votre château, et la bonne » compagnie, et la bonne chère, et la musique. Il n'y a point de » religieux à qui l'obéissance donne plus de mortification. » Elle dit beaucoup mieux un peu plus tard : « Il n'y a point de remède » contre la nécessité de payer (1). »

Cependant on touchait à la fin du mois d'octobre, et M. de Vendôme n'était pas encore arrivé en Provence. Le comte Adhémar, toujours en course, hâtait la conclusion de ses affaires; la comtesse s'impatientait au milieu des plus rudes fatigues, et Mme de Sévigné ne laissait passer aucune semaine sans l'exhorter, par toutes sortes de raisons, à partir pour Paris, dût-elle se mettre en route sans autre compagnie que sa fidèle Montgobert. « C'est se ruiner, ma » fille, lui disait-elle, que de faire tant de dépenses, de louages de » maisons, d'ajustements et de ballots pour trois mois. Voudriez- » vous, ma chère enfant, achever de vous abîmer à Aix, ou vous » dessécher cet hiver à la bise de Grignan (2) ? »

La comtesse, en effet, ne pouvant plus se souffrir en Provence, prit le parti de s'en éloigner. Elle se mit donc en route avec son fils et Mlle d'Alayrac, vers le commencement de novembre, et arriva auprès de sa mère le 20 du même mois.

(1) Lettre du 2 octobre 1680 et du 5 du même mois.
(2) Lettre du 8 novembre 1680.

CHAPITRE XVI

Le comte de Grignan se rend à Paris avec Pauline. — Sacre de l'évêque de Carcassonne dans l'église Saint-Sauveur. — La comtesse visite la cour à Versailles. — Mort du *bien bon*. — Le marquis de Grignan se dirige vers l'Allemagne. — Retour au château. — Mansard. — Le petit compère. — Le comte Adhémar est nommé chevalier du Saint-Esprit. — Éducation du jeune marquis.

Quelque temps après le départ de la comtesse, le comte se rendit à Paris avec Pauline, et M^me^ de Sévigné, au comble de ses vœux, garda cette aimable famille auprès d'elle durant quatre années, qui furent, comme on le pense bien, des années de bonheur. Dès lors, le commerce des lettres est suspendu. Cependant elle écrivit, le 17 avril 1681, au président de Moulceau : « Ma fille est bien mieux qu'elle n'était quand vous êtes parti. M. de Grignan, ses filles et son fils, tout cela est comme on le peut souhaiter. M^lle^ d'Alayrac (sœur de la pieuse Carmélite) se fatigue et se ruine au Carousel. » Elle ajoute que l'évêque de Carcassonne allait passer quelque temps à Paris avec le chevalier de Grignan, qui recevait des visites de gens emmanchés de toutes les façons. C'est tout ce que nous apprend la marquise du long séjour que la tribu des Grignan fit auprès d'elle à cette époque.

L'évêque de Carcassonne avait été sacré dans l'église de Grignan le 21 décembre 1681. La cérémonie fut présidée par l'évêque de Vaison, Louis-Alphonse Suarez, prélat consécrateur, qui fut assisté par les évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux et d'Orange. Le vénérable archevêque d'Arles y fut présent, ainsi que l'évêque de Viviers, doyen des prélats du royaume (1). Le coadjuteur ne put s'y rendre, parce qu'il était malade. Aussitôt après la consécration, Louis-Joseph Adhémar, appelé jusqu'alors l'abbé de Grignan, alla prendre possession de son siége, et se rendit ensuite à Paris, où sa famille l'attendait chez la marquise de Sévigné.

(1) *Gallia Christ.*, nouv. édit., t. VI, p. 927. Blaise, t. VIII, p. 33. Il cite le *Mercure galant* du mois de janvier 1682.

Le 12 février 1684, Mme de Sévigné fut obligée de faire en Bretagne un voyage qui devait durer quelques mois. Le jour de son départ, elle se trouva, dit-elle, au milieu de mille épées. De son côté, la comtesse prit la route de Versailles. Elle se proposait d'intéresser la cour en faveur du comte Adhémar, qui avait épuisé ses ressources pendant les dix années de son gouvernement en Provence (*a*). Tous ses amis lui avaient conseillé de faire cette tentative, et une pareille grâce ne pouvait venir plus à propos, car, s'il faut en croire Mme de Sévigné, et la chose est très-probable, la fortune du comte était alors dans de terribles dérangements. Il fallut attendre néanmoins; la comtesse trouva bien des portes fermées; elle profita de ce retard pour aller à Gif voir *sainte Grignan*, à qui le baron de Sévigné avait fait, disait-il, quelques jours auparavant, « une très-dévote oraison. »

Le 15 novembre elle se rendit de nouveau à Versailles où la cour était revenue; elle eut l'honneur d'être présentée au roi qui l'accueillit avec bienveillance et lui promit de faire quelque chose pour M. de Grignan. Elle demandait une gratification, mais le roi trouvant sans doute, dit Mme de Sévigné, que c'était peu de chose, la refusa dans l'espoir de lui offrir bientôt un dédommagement plus honorable. Mme de Lafayette, qui était présente à cette entrevue, écrivit à la marquise que sa fille était belle comme un ange quand elle parlait au roi. Cependant, la comtesse avait dit à sa mère quelques jours auparavant qu'en paraissant devant Louis XIV, elle était comme une personne hors d'elle-même et abandonnée de toutes ses pensées; mais la marquise ne put croire que sa fille bien aimée et toujours toute pleine d'esprit et même de présence d'esprit, se fût trouvée dans cet état (1).

Quoi qu'il en soit, l'année 1684 finit sans que la demande de la comtesse eût été agréée. Elle continua ses instances durant les premiers mois de 1685, reparut fréquemment à la cour où elle fit fort bien son personnage avec le comte et le jeune marquis de Grignan qui commençait déjà à se faire admirer dans les salons et devait jouer un grand rôle à 14 ans; il n'en avait que 12 à cette époque, « mais on remarquait quelque chose de piquant et d'agréable » dans sa physionomie, et sa petite personne avait fixé l'attention » du roi qui l'avait regardé, dans une circonstance, avec un intérêt » tout particulier. » C'était une bonne fortune qu'un regard de Louis XIV! Mme de Grignan en était au comble de la joie.

Un jour néanmoins, elle eut à subir à la cour une petite humiliation au milieu d'une brillante fête. Elle se trouvait à Marly avec

(*a*) Les Génois et les Espagnols avaient menacé de faire une descente sur les côtes de Provence. M. de Grignan réunit en peu de temps la noblesse et la milice et mit tout le pays à couvert. Il traita pendant un mois entier toute la noblesse réunie à Antibes. Mémoire de Dangeau, t. Ier, p. 94.

(1) Lettre du 26 novembre 1684.

quelques courtisans qui furent invités comme elle à jouer avec le roi. Durant la partie, la comtesse eut le malheur de faire tomber quelques pièces d'or de dessus la table. Cette aventure fut une affaire d'État, les plus malins se hâtèrent autour de Mme de Grignan pour ramasser les pièces; le duc lui dit de ne pas tout renverser. Qu'on juge de son émotion! quand Mme de Sévigné apprit cette grande nouvelle, « elle en sua les grosses gouttes. Vous étiez écrite de la » main du Roi, lui dit-elle, vous étiez en bonne compagnie et dans » la plus agréable fête du monde; il vous fallait ce petit rabat-joie. » M. de Coulanges, à qui la marquise n'avait pu cacher une aventure « qui s'était passée en face des nations » entreprit à son tour de consoler la comtesse :

« Cela ne fera aucun tort à vos affaires, lui dit-il, et vous » n'en aurez pas l'air plus maladroite ni la grâce moins bonne.... » Le Roi ne vous en estimera pas moins pour avoir laissé tomber » quelques pistoles par terre. Laissez dire les méchantes langues, » ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous. C'est un grand » crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que » toutes les femmes qui y sont (1). »

L'arrivée de Mme de Sévigné à Paris au commencement de septembre 1685, nous prive d'autres détails sur l'histoire des Grignan jusqu'à l'année 1687. La comtesse et ses enfants étaient allés à sa rencontre jusqu'à Bavile : tous les Adhémar l'attendaient à l'hôtel Carnavalet. Ce fut un surcroît de bonheur pour la marquise qui ne soupirait qu'après le jour où elle se trouverait au milieu d'eux. La joie ne fut un moment altérée que par la mort de son oncle, *le bien bon* abbé de Coulanges; ce vénérable ecclésiastique avait servi de père à Mme de Sévigné; il l'avait tirée de l'abîme où elle était plongée à l'époque de la mort de son mari; il avait gagné des procès en sa faveur, remis toutes ses terres en bon état, payé toutes ses dettes, marié ses enfants; en un mot, c'était à ses soins continuels qu'elle était redevable de la paix et du repos de sa vie. Il mourut âgé de 80 ans et emporta dans la tombe les regrets de toute sa famille.

Cependant le comte Adhémar et la comtesse poursuivaient leurs instances auprès de la cour; il leur fallait beaucoup de résignation pour endurer des refus si longtemps prolongés, après tant de promesses et de justes espérances; enfin s'ouvrit subitement toute une veine de bonheur. Le lieutenant-gouverneur de Provence obtint de Louis XIV l'indemnité que réclamait avec empire le dérangement de sa fortune (*a*) ; ce secours lui arriva accompagné du cor-

(1) Lettre du 12 août 1685.

(*a*) On lit ce qui suit dans le journal de Dangeau (3 octobre 1687). « Le Roi a donné 12,000 fr. de gratification à M. de Grignan; il lui en donna autant il y a deux ans. »

Blaise, tom. IX, p. 172.

don bleu de chevalier du Saint-Esprit et du gain d'un procès qu'il poursuivait depuis longtemps ; mais ce qui surpassa alors toutes les joies des Grignan, ce fut l'heureux début du jeune marquis à l'armée.

Au commencement d'octobre 1688, au moment où son père et sa mère s'acheminaient vers la Provence, le marquis de Grignan se dirigeait vers l'Allemagne, et s'enrôlait sous les drapeaux en qualité de volontaire. Il fut attaché pendant le siége de Philisbourg, au régiment de Champagne, dont le comte Adhémar avait été lieutenant. « Quoique bien jeune encore, il entendait les coups de canons au- » tour de lui sans émotion ; il montait à la tranchée et rendait » compte à son oncle des opérations du siége comme un vieux offi- » cier ; il était aimé de tous les soldats et avait souvent l'honneur de » de manger avec le Dauphin qui était généralissime des trou- » pes (1). »

Le comte et sa femme étaient à Lyon quand Mme de Sévigné leur mandait ces précieuses nouvelles ; ils avaient le projet de s'arrêter quelques jours à Grignan, mais comme une partie du château était alors en construction, la marquise conseillait à sa fille « d'aller sans bruit se reposer à la Garde, avec Pauline, ses femmes et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable. C'était d'ailleurs le moyen d'empêcher mille visites importunes qui devaient comprendre qu'un château où l'on bâtissait n'était guère propre à les recevoir (2). » La comtesse suivit ce conseil, mais elle ne tarda pas de se rendre à Grignan.

Le 20 octobre, Mme de Sévigné lui disait : « Comment va la » truelle? On entend d'ici Mansard qui appelle le coadjuteur. » Ce mot, dit en passant, nous apprend que ce fut ce célèbre architecte qui, en 1688, dirigea les travaux qu'on exécutait au château de Grignan, aux frais du coadjuteur. On construisait alors vraisemblablement la façade qui porte encore aujourd'hui le nom de ce prélat. L'évêque de Carcassonne s'était aussi chargé de faire élever, à ses dépens, la façade du nord, mais ses ressources ne répondaient pas à sa bonne volonté. Les travaux qui s'exécutaient sous ses ordres laissaient beaucoup à désirer et la comtesse disait que son bâtiment était un vrai corps sans âme, manquant d'esprit, et surtout du nerf de la guerre.

Cependant, elle était fort incommodée de tant d'ouvriers et de manœuvres, et sa mère aggravait sa mauvaise humeur en lui écrivant : « que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre, est » désobligeante et incivile ! ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous » recevoir. »

Mais elle la consola bientôt par une lettre qui commençait par ces

(1) Lettre du 18 octobre 1688.
(2) Lettre du 18 octobre 1688

mots, écrits en gros caractères : « Philisbourg est pris, votre fils se » porte bien !

» Le marquis de Grignan, ce petit compère, avait couru de » grands dangers devant la place ; on l'avait vu porter des fascines, » pointer des pièces de canons et monter plusieurs fois à l'assaut ; » aussi le chevalier, son oncle, ravi de tant de courage, lui avait- » il écrit : vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon » neveu, vous êtes mon camarade. »

Il eut donc sa part à la gloire de la prise de Philisbourg, et Mme de Sévigné avait raison de dire que le comte et la comtesse de Grignan eussent été au désespoir si, à son âge, « il n'avait pas été à cette occasion, où il avait fait son devoir aussi bien que pas » un (1). »

A peine échappé du feu de Philisbourg, ce jeune maillot, comme l'appelait Mme de Coulanges, courait à Menhein où il reçut une légère contusion à la cuisse, « fort heureux d'en être quitte à si bon mar- » ché. Monseigneur, dit la marquise, fit mention au roi de cette « contusion; ce fut une nouvelle à Versailles, on la mit au rang » des aventures les plus heureuses, on disait que sa mère devait en » être ravie, que ce serait une chose à acheter. Mme de Maintenon » en félicita la marquise, toute la cour prit part à ce bonheur (2). » Ce fut dans cette circonstance que le comte Adhémar fut fait chevalier du Saint-Esprit, cet honneur lui fut décerné le 3 décembre 1688, la cérémonie de réception se fit le 1er de l'an 1689, mais le comte alors occupé en Provence fut dispensé d'y assister (3).

Quatre jours après la promotion du chevalier, son fils arriva à Paris, mais il faut ici laisser parler Mme de Sévigné : « Ce petit fri- » pon, dit-elle, arriva hier à 7 heures du soir, que je n'étais pas » revenue de la ville ; son oncle le reçut et fut ravi de le voir, et » moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'em- » brasse cinq ou six fois de très-bonne grâce ; il voulait me baiser » les mains, je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation; » je pris enfin possession de sa tête, je la baisai à ma fantaisie. Je » voulais voir sa contusion ; mais comme elle est, ne vous déplaise, » à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre » chausses bas.... Nous causâmes, le soir, avec le petit compère, il » voudrait bien voir sa chère maman ; mais la qualité de guerrier » est si sévère qu'on n'oserait rien proposer..... Je voudrais que » vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion et la » vérité du peu de cas qu'il en fit, du peu d'émotion qu'il en eut, » lorsque dans la tranchée tout le monde en était en peine. Au reste, » ma chère enfant, s'il avait retenu vos leçons et qu'il se fût tenu

(1) Lettre du 1er novembre 1688.
(2) Lettre du 15 novembre 1688.
(3) Anselme, tom. IX, p. 232. — Lettre du 6 décembre 1688.

» droit, il était mort, mais suivant sa bonne coutume, étant assis » sur sa banquette, il était penché sur le comte de Guiche avec qui » il causait. Vous n'eussiez jamais cru qu'il eût été si bon d'être un » peu de travers.... Si vous aviez vu la violente contorsion de son » épée et la pesanteur du morceau de bombe qui l'a retournée » sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heureux et que Dieu l'a » conservé visiblement par un coup si mesuré (1). Je ne vous dirai » plus, il reviendra, vous ne le voulez pas. Vous voulez qu'on vous » dise: le voilà! oh! tenez donc, le voilà, c'est lui-même en per- » sonne: « si ce n'est lui-même, continue le jeune marquis, c'est » donc son frère ou bien quelqu'un des siens. Me voilà donc arrivé, » Madame, et songez que j'ai été voir, de mon chef, M. de » Lamoignon, Mme de Coulanges et Mme de Bagnols. N'est-ce pas » l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec » M. de Lamoignon auprès de son feu, j'ai pris du café avec Mme de » Bagnols, j'ai été coucher chez un baigneur, autre action d'un » grand homme.... Pour le capitaine il est encore jeune, mais j'en » réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux » mains bien respectueusement (2). »

Le jeune marquis de Grignan touchait alors à sa dix-septième année; sa mère, « qui était bonne à toutes sortes de choses, » ne se contenta pas de goûter en elle-même le bonheur qui lui causait la réputation naissante de cet aimable fils, elle voulut le mettre à la tête d'une compagnie de chevau-légers. Dans ce dessein, elle fit un appel aux jeunes gens du comté de Grignan. Cette compagnie formée, en quelque sorte, sous les yeux et par les soins de la comtesse, alla rejoindre le marquis vers la fin du mois de décembre. Il en fut transporté, dès qu'il l'eut aperçue. « C'était des hommes » faits exprès, des chevaux jetés dans le même moule. En un mot, » tout cela avait été choisi par une bonne connaisseuse (3). » Déjà Louis-Provence avait acquis des connaissances très-étendues sur l'art et la tactique militaire. Tandis que Mme de Sévigné lui apprenait à connaître le monde, le chevalier de Grignan le formait au métier des armes. « Il lui disait toujours les meilleures choses sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, il entrait dans tout, se mêlait de tout et voulait que le marquis ménageât lui-même son argent, qu'il écrivît, qu'il supputât, qu'il ne dépensât rien d'inutile; c'est ainsi qu'il lui donnait un esprit de règle et d'économie et qu'il lui ôtait un air de grand seigneur, de qu'importe, et d'indifférence qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices et enfin à l'hôpital. »

Heureux le jeune homme élevé dans ces principes!

(1) Lettre du 8 décembre 1688.
(2) Lettre du 8 décembre 1688.
(3) Lettre du 3 janvier 1689.

M^me^ de Sévigné en était charmée, et trouvait beaucoup de noblesse dans ce genre d'éducation. Elle voyait surtout avec plaisir « qu'il avait par-dessus tout cela des principes de religion dont il fallait remercier Dieu (1). »

(1) Lettres du 21 mars 1689.

CHAPITRE XVII

Séjour en Provence. — Éducation de Pauline. — Le comte Adhémar, gouverneur du Comtat-Venaissin. — Mort de l'archevêque d'Arles. — Maladie du chevalier de Grignan. — Le marquis de la Garde. — Affaire du Comtat. — Le duc de Chaulnes visite les Adhémar à Grignan. — Déceptions.

Pendant que le jeune guerrier se reposait doucement à Paris au milieu des soins de son oncle et des caresses de sa grand-mère, le comte et la comtesse de Grignan, rappelés en Provence, se trouvaient de nouveau accablés d'affaires, d'honneurs et de dépenses. Le 29 décembre, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Je comprends » cet ouvrage de deux mois que vous avez à faire cet hiver à Aix. » Il paraît grand et difficile, à le regarder tout d'une vue ; mais » quand vous serez en train d'aller et de travailler étant tous les » jours accablés de devoirs et d'écritures, vous trouverez que » malgré l'ennui et la fatigue, les jours ne laissent pas que de » s'écouler fort vite. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez » fort bien à Aix jusqu'à Pâques. Le Carême y est plus doux qu'a » Grignan. La bise de Grignan qui vous fait avaler la poudre de » tous les bâtiments de vos prélats me fait mal à votre poitrine. » Peut-on s'exprimer plus laconiquement et avec plus d'énergie !

Cependant le début glorieux du jeune marquis ne préoccupait pas tellement Mme de Sévigné qu'elle oubliât les autres enfants de sa chère comtesse. Le 24 janvier 1689, elle avait appris qu'il était question de placer Pauline dans un couvent ; elle fut alarmée de cette nouvelle, comme on le pense bien, et écrivit aussitôt : « Vous m'éton- » nez de Pauline. Ah ! ma fille, gardez-la auprès de vous. Vous lui » ferez lire de bons livres, par exemple les *Essais de Morale* et le » *Traité de la religion chrétienne.* Vous causerez avec elle, M. de » la Garde vous aidera. Je suis persuadée que cela vaudra mieux » qu'un couvent (2). »

(2) Lettre du 24 janvier 1689.

C'est bien ici le cas d'adresser à Mme de Sévigné elle-même ce qu'elle disait un jour à sa fille : « Mais savez-vous bien que si Jeanne Frémiot n'était pas dans le ciel, elle vous gronderait ! »

Du reste, la comtesse avait moins que jamais le temps de s'occuper de l'éducation de Pauline. Son mari, le comte Adhémar, était tout à la fois lieutenant de Provence et gouverneur du Comtat-Venaissin. Il remplissait cette dernière charge depuis l'origine des démêlés que la cour de Rome avait eus avec Louis XIV, et il en profitait pour rétablir un peu ses affaires personnelles. Les États du pays lui donnaient environ vingt mille francs par an, à peu près comme ils donnaient au vice-légat qui le gouvernait auparavant au nom du Souverain-Pontife (*a*).

Mme de Sévigné admirait à cette occasion comment Dieu sait tirer le bien du mal; mais elle ne se contentait pas d'admirer, elle entretenait encore l'amitié de son gendre par de petits présents. « Etranges présents, dit-elle, un cordon bleu, une ceinture, » un saint-esprit, une ombre, un souffle, un rien, c'est ce qu'on » donne quand on n'a plus rien à donner. »

Enfin ce bienheureux cordon de chevalier du Saint-Esprit arriva le 4 février. Le 7, la marquise écrivait à son gendre cette lettre laconique : « Bonjour, monsieur le comte, êtes-vous bien paré? » Avez-vous bonne mine? Il me semble que le cordon bleu vous » sied fort bien; je vous fais mon compliment et vous embrasse » avec cette nouvelle parure (1). »

Mais il n'est pas de plaisir pur dans ce monde. Le comte Adhémar était chevalier du Saint-Esprit, lieutenant de Provence, gouverneur du Comtat, chéri de la cour, fier de la réputation de son fils; rien ne manquait, ce semble, à sa prospérité, et « voilà que tout-à-coup » le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veu- » lent emporter son château. » Voilà une dépense de mille écus à laquelle on ne s'attendait pas. « Pourquoi ce démon n'a-t-il pas » emporté le bâtiment dégingandé de Carcassonne? Ah! quelle » furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue par- » tout! Mme de Grignan a dépeint cette horreur comme Virgile; » mais il n'y avait là personne pour dire : *Quos ego!!* » Ce qui affligeait surtout la comtesse, c'était l'état affreux du château de Grignan que la bise et la rage du coadjuteur rendait inhabitable. « Quoi! disait à ce propos Mme de Sévigné, bâtir et débâtir juste- » ment comme on voit faire aux petites filles qui s'exercent sur un » morceau de canevas! Le coadjuteur en fait autant; il a mis sens » dessus dessous le château de ses pères (2). » Aussi Mme de

(*a*) Journal manuscrit de Dangeau, 8 avril 1689, coté par Blaise, tom. IX, p. 356.

(1) Lettre du 7 février 1689.

(2) Lettre du 14 février 1689.

Grignan prolongea-t-elle encore plusieurs mois son séjour en Provence ; elle en profita pour conduire Pauline à Marseille, et recueillit en tout lieu de nombreuses protestations de respect. Durant cet intervalle, le comte, à la tête de quelques détachements, parcourait les montagnes pour en chasser les huguenots. Il était « allé dans le » pays des chèvres, car il n'y avait guères que ces jolies personnes » qui pussent aller dans ces rochers. » Mais il ne comptait ni son bien ni sa vie, quand il était question d'obéir et de plaire à Louis XIV, et M^me^ de Sévigné avait raison de dire à ce propos : « Si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands » saints. »

Mais ces doléances redoublèrent bientôt à l'occasion de la mort du vénérable archevêque d'Arles, François Adhémar de Monteil. Ce digne prélat cessa de vivre le 9 mars 1689, âgé de 86 ans (1). Citons ici toute entière la lettre que la marquise écrivit alors à sa fille :

A Paris, vendredi, 18 mars 1689.

« Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai » bien affligée de la perte de M. l'archevêque. Vous ne sauriez vous » représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit » et le cœur parfait de ce grand prélat me le font regretter ; je ne » puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous » en général et pour vous, et pour votre fils en particulier, sans » qu'il me paraisse un grand vide dans votre maison, qui ne se » remplira jamais ; je ne crains point de le dire : il n'y a point d'es- » prit ni de cœur sur ce moule ; ce sont des sortes de métaux qui » ont été altérés par la corruption du temps et il n'y en a plus de » cette vieille roche. Vous aurez compris mes sentiments, vous » m'avez fait bien de l'honneur et je vous le rends en voyant les » vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous » regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons ; cette » louange doit passer, car je suis persuadée qu'on est plus ou moins » touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de » rapport.

» Mon cher comte, recevez ici mon compliment ; vous avez été » tendrement aimé de ce grand homme ; il aimait son nom, sa mai- » son ; il avait raison, elle en vaut bien la peine. Je vous plains de » n'avoir plus à honorer tant de mérites, tant de qualités si respec- » tables. Voilà cette première race passée, nous irons après, mon » cher comte ; en attendant, je vous embrasse en pleurant, comme » si j'avais l'honneur d'être de votre nom. »

Le coadjuteur, Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan,

(1) *Gallia Christiana*, nov. édit., tom. I, p. 593.

évêque de Claudiopolis, monta sur le siége archiépiscopal d'Arles après la mort de son oncle (1). On avait demandé pour lui le cordon de chevalier des ordres du roi que possédait le défunt, mais la cour n'agréa point cette requête.

La comtesse de Grignan vivement affectée de la mort de l'archevêque, suspendit toutes ses courses en Provence et se retira dans son château « malgré la bise et les manœuvres qui l'y attendaient. » Cette envie d'être seule, n'était, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût qu'elle avait pour le désespoir et la tristesse. Le comte ne crut pas devoir la quitter dans des circonstances si pénibles; il l'accompagna à Grignan où ils passèrent ensemble quelques jours dans le deuil et une complète solitude; quelques membres de sa famille vinrent seuls les visiter, entre autres, le brave chevalier de Grignan qui arriva le 5 du mois de juin, et auquel la marquise écrivit le 19 pour lui demander si le bâtiment de Carcassonne avait toujours les pattes croisées. « Quoi, ajoutait-elle ensuite, il est à Grignan! » quoi, il n'est plus dans sa petite chambre? il vous voit, ma fille! » ah! que je le trouve heureux! » Cependant le chevalier était alors dans un état désespéré. Infirme depuis longtemps, il avait essuyé de grandes fatigues durant le voyage, et il se soutenait à peine lorsqu'il arriva au château. Son état, et la mort dont il était menacé affligeaient toute la famille; c'était une fortune étranglée, une perte surtout, un malheur pour le jeune marquis (2). Aussi, le mois de juillet vit-il un concours prodigieux de parents et d'amis réunis au château de Grignan. Quand Mme de Sévigné se représentait cette brillante compagnie, elle aurait voulut pouvoir rire, et elle disait : « Ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout; c'est sa destinée, et je comprends que Dieu y proportionne son courage. Elle admirait cette conduite miraculeuse qui faisait que sa fille était toujours en l'air et volait sans ailes. Cependant elle s'en félicitait à cause du chevalier que l'air et la vie de Grignan devaient rétablir à vue d'œil, et qui n'avait plus à subir ces visites cruelles, ces paquets de chenilles qui lui donnaient la goutte lorsqu'il était à Paris. Point de froid, une bise qui prend le nom d'air natal pour ne pas effrayer! elle ne pouvait comprendre que l'opiniâtreté de ses vapeurs pût tenir contre tant de bonnes choses (3). »

Reviennent ensuite les doléances sur les *pattes croisées* de Carcassonne. « Eh! mon cher beau seigneur, dit-elle au prélat, encore » un petit effort, achevez votre ouvrage, voyez celui de M. d'Arles, » comme il est grand, comme il est haut, nomme il est achevé! » voudriez-vous lui céder cet honneur et laisser cet endroit du ma-

(1) *Gallia Christ.* Nov. édit. tom. I, p. 593.
(2) Walsh, p. 451.
(3) Lettre du 17 juillet 1689.

» gnifique château de vos illustres pères tout imparfait, tout délabré, tout abandonné à la bise, inhabitable et très-incommode à » à votre frère aîné. Ah! mon cher seigneur, prenez, prenez courage! ne laissez pas cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles qui, dans le milieu de ses petites dettes, a » pourtant voulu couronner son entreprise (1). »

Malgré des instances si souvent et si naïvement réitérées, les constructions commencées par l'évêque de Carcassonne ne furent jamais acheyées, et la ruine leur est venue avant qu'elles fussent habitables.

Mais ce chagrin ne fut pas le seul que les Adhémar eurent à subir vers le temps dont nous parlons. Le bruit s'étant répandu vers la fin du mois de juillet 1689 que M. de la Garde était sur le point de vendre son marquisat, toute la famille s'alarma de cette nouvelle; on espérait que cette riche succession, venue de Louis Adhémar, baron de Grignan (2), ne passerait pas en des mains étrangères, et qu'elle serait dévolue au chevalier ou au jeune marquis. Il paraît que M. de la Garde avait déjà testé en leur faveur; car on lit dans une lettre de la marquise : « Qui n'aurait cru qu'il était ravi de suivre ses premières pensées, qu'il n'y fût toujours confirmé par le mérite et même par la suite de ce qui pouvait arriver? quelle perspective que la consolation de laisser ainsi son bien

> Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
> Qu'ait adoré la terre et qu'ait vu naître Rome (3).

quelle joie d'avoir un tel héritier, quelle justice même, et dans quelle famille M. de la Garde rejetait-il ce qui en venait! » Mais on croyait pourtant qu'il avait d'autres intentions, et c'était pour les Adhémar « une pensée monstrueuse » et que Mme de Sévigné était « à mille lieues de comprendre (4). » Heureusement, cette pensée, si tant il y a que M. de la Garde l'ait jamais eue, s'évanouit.

Le marquisat ne fut point aliéné, probablement « parce qu'au dire de Mme de Sévigné, il n'y eut point d'homme assez hardi pour acheter cette terre. » Elle appartint dans la suite à Mlle de Castellane, petite-fille de Pauline de Grignan, qui fut légataire universelle de M. de la Garde, mort en 1713 (5). Elle a, depuis, été vendue à M. Hugues, riche négociant de Marseille, qui en prit le nom; sa fille a épousé le comte Maurice de Caraman.

Messieurs Hugues de la Garde ont vendu cette belle propriété et le château a été rasé (*a*).

(1) Lettre du 17 juillet 1689.
(2) Anselme, tom. VII, p. 930.
(3) Corneille, *Polyeucte*, acte 4, scène 4.
(4) Lettre du 20 juillet 1689.
(5) Vauxcelles, tom. VII, p. 338.
(*a*) Blaise, tom. X, p. 292.

Aux inquiétudes qu'avait causées aux Adhémar l'affaire dont nous venons de parler, succéda bientôt la crainte d'être dépouillé du gouvernement du comtat Venaissin. Tant que vécut Innocent XI, Avignon, occupé par le roi de France, procura bien des douceurs au comte et à la comtesse de Grignan ; mais le pape était fort âgé, et il était à craindre que son successeur ne s'accommodât avec Louis XIV, et que le comtat ne revînt à son premier et légitime possesseur. Sans doute, les Grignan faisaient un bon usage des revenus qu'ils tiraient d'Avignon ; ils faisaient bâtir, ils voyageaient en grands seigneurs, ils envoyaient de l'argent au marquis ; « cela seul devait conserver la santé du cher Saint-Père ; » néanmoins on tremblait à tous les courriers ; on avait répandu le bruit de sa mort, et Mme de Sévigné s'effrayait à juste titre pour le bienheureux comtat. Innocent XI mourut, en effet, le 12 août 1689. « Qu'elle perte ! s'écria » la marquise, quel mécompte ! le bon Dieu n'a pas conservé ce » pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction. Ce comtat » qui s'est fait sentir dans toute sa bonté, va disparaître ; je pleure » le pape, je pleure le comtat d'Avignon (1). »

En ce moment, l'évêque de Carcassonne, qu'une colère enfantine avait éloigné de Grignan, revint auprès de la comtesse pour la consoler de son malheur. Les fêtes et les plaisirs recommencèrent ; « le château reprit le meilleur air du monde ; on se consolait en disant : « On entend souffler la bise, eh bien ! laissons-la souffler. » Ce n'était pourtant pas une chose indifférente, pour la dépense, que le bel air dans une maison comme celle de Grignan : deux tables toujours servies à point nommé pouvaient donner une fort bonne opinion du maître d'hôtel, mais cette magnificence était ruineuse, et Mme de Sévigné avait raison de s'en plaindre ; « mais le moyen de se consoler autrement de la perte du Comtat ?

Pour surcroît d'allégresse, arriva sur ces entrefaites à Grignan le duc de Chaulnes, ami intime de Mme de Sévigné.

Le roi l'envoyait à Rome en qualité d'ambassadeur pour assister à l'élection du nouveau Pape, et régler avec lui le différend qui divisait la cour de France et le Saint-Siége. Sa suite était nombreuse et l'accompagna tout entière au château des Adhémar. Ce fut un des plus beaux jours qui ait jamais réjoui cette royale demeure. « Le » château de Grignan avait si bon air, il était si bien meublé, le » chapitre était si noble, les terrasses étaient si fières et si supé- » rieures à l'univers, que le duc pouvait comprendre aisément que » la bise n'était pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs » qui semblaient la braver et la défier. Aussi la réception fut-elle » magnifique ; une bonne chère, des tables servies à la grande à » une grande compagnie, sans que la bise s'en mêlât, car on était » assez de monde sans elle ! C'était à souhaiter qu'on vît la comtesse

(1) Lettres du 12 et du 31 août 1689.

» dans sa gloire. On parla de la marquise sa mère, on grimpa sur » les chaises pour solenniser sa santé; c'était, en un mot, dit Mme de » Grignan, une brillante fête dans l'arche de Noë. »

En vérité, le comte de Grignan « était bien généreux de recevoir avec tant de magnificence un ambassadeur qui allait lui faire tant de de mal; » aussi le duc de Chaulnes en était-il bien fâché; il fit même entrevoir qu'il y aurait de grandes difficultés au conclave, et surtout relativement à l'affaire des franchises. « Tant mieux, s'écriait-on,

« Rome sera, du moins, un peu plus tard rendue. »

Ce comtat, cet aimable Avignon demeurera au comte de Grignan pendant que le Saint Esprit choisira un Pape et que l'on fera des négociations. Mais, en attendant, que de folles dépenses! Ne parlons point de cela. Il n'y paraissait pas au château, quand la comtesse y reçut l'ambassadeur. La marquise de Sévigné ignorait comment cela pouvait se faire, ni comment on pouvait toujours courir sans jambes. C'était un miracle à ses yeux, et elle en demandait à Dieu la continuation (1). »

On était alors au mois de septembre. Le 6 du mois suivant, le cardinal Ottobon fut élu Pape et prit le nom d'Alexandre VIII. Adieu le cher Comtat-Venaissin! La première chose que le roi fit avec le nouveau Pape fut de lui rendre Avignon, « cet admirable morceau » qui était si bien à la bienséance des Adhémar. Cette déception fut bientôt suivie d'une seconde. L'archevêque d'Arles, qui était président des Etats de Provence depuis la mort de l'évêque de Marseille, abdiqua l'honneur d'assister à ces sortes d'assemblées, parce qu'il n'y occupait que la seconde place, selon le rang de son siége, depuis la nomination de Daniel de Cosnac à l'archevêché d'Aix. Celui-ci avait élevé, à cet égard, les protestations les plus exagérées. Voici, en effet, ce que Dangeau nous apprend dans son journal manuscrit : « M. l'archevêque d'Aix a gagné un grand procès contre toute la » Provence; on ne délivrera aucun mandat qui ne soit signé de lui, » et dans les assemblées de la province, il aura un fauteuil, et les » autres archevêques ou évêques seront sur un banc. Il voulait être » traité de monseigneur par les députés de l'assemblée, mais il n'a » pas gagné cet article (2). »

Ces prétentions déplurent singulièrement à l'archevêque d'Arles, qui résolut de ne plus assister aux assemblées. La cour agréa cette abdication, mais les parents du prélat en furent très-offensés, et la marquise surtout en murmura hautement. « Monsieur d'Arles, » dit-elle, me parle de son abdication; je n'hésiterai point de lui » mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite et » qu'il me dise que la cour l'a approuvée; il est si facile d'extor-

(1) Lettre du 18 septembre 1689.
(2) Cité par Blaise, t. X, p. 304.

» quer des approbations! Il me mande que cela n'était bon que » pour M. de Grignan; je ne veux que cela pour le confondre : » n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné, dans une place » comme celle-là! Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour » rien d'être utile à sa maison? eux que vous dites qui en aiment » jusqu'à la moindre goutte, sous quelque figure que ce puisse » être; n'ont-ils pas assez marqué dans les occasions publiques » qu'ils ne sont qu'un? D'où vient qu'il plaît à M. l'archevêque de » se démentir et de renoncer à cette belle et heureuse réputation? » Je trouve qu'il faut être bien pointilleux pour être blessé d'un » petit morceau de bois sur un banc qui fait la différence des places, » qui ne touche ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est » fondée, dans cette assemblée seulement et pendant quelques jours, » que sur les rangs de l'archevêque d'Aix et de l'archevêque d'Arles. » Cela doit-il faire prendre la résolution de parler au roi comme un » homme qui a fait longtemps un sacrifice dont le poids et le dégoût » lui sont enfin devenus insupportables! Est-il possible que le roi » soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été » surpris que l'honneur de le servir qu'on avait tant fait valoir en » prenant cette place ne puisse plus se soutenir contre un chagrin » qui n'est que dans son imagination? Enfin, je suis blessée de cette » abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux » autres, afin de nous venger (1). »

Cette catilinaire n'ébranla pas la résolution de l'archevêque d'Arles. Il avait en sa faveur l'opinion du chevalier de Grignan, qui pensait comme lui; il s'en prévalut contre la marquise, qui n'en persévéra pas moins dans son premier sentiment, et s'amusa même avec beaucoup d'esprit de ce qu'elle appelait la noble fierté de l'archevêque. « Je serais bien aise de savoir, dit-elle, quelle humiliation souffri- » rait monsieur d'Arles par le bras de bois qui est sur son banc, et » qui ne paraît pas le toucher. Monsieur d'Aix doit être bien con- » tent que monsieur d'Arles lui quitte la place. Appelle-t-on cela » de l'orgueil? C'en est un au moins qui contente fort celui de » l'archevêque d'Aix. Ces deux orgueils, dont l'un demeure et » l'autre s'en va, s'accommodent fort bien ensemble. Si monsieur » d'Arles croit avoir attrappé monsieur d'Aix, il est toujours sûr » de confondre ses ennemis à ce prix-là (2). »

Au milieu de tant d'amertumes, une pensée consolante restait encore à M^me^ de Grignan, c'était la belle réputation de son jeune marquis, déjà colonel du régiment de son oncle le chevalier, depuis le mois de novembre 1689 (3).

(1) Lettre du 26 octobre 1689.
(2) Lettre du 4 décembre 1689.
(3) Le chevalier, devenu maréchal de camp en 1688, avait obtenu la permission de garder son régiment pour le remettre ensuite au marquis, son neveu. Vauxcelles, t. I^er^, note 4, de la lettre du 9 février 1671, et t. 8, p. 165.

Il était difficile d'être à 18 ans dans un grade plus élevé, mais il fallait le soutenir honorablement et s'imposer à cette fin d'énormes sacrifices. Le moyen d'y pourvoir ?

Grignan était toujours le rendez-vous d'un nombre infini de visiteurs ; parents et amis pesaient sans scrupule sur une famille obérée ; « on était ordinairement 100 au château et 80 dans les retranchements. » Cette affluence de convives épuisait la comtesse ; elle n'avait plus d'espoir que dans la générosité du chevalier, à qui la goutte ôtait l'usage d'une grande partie de ses revenus. Celui ci, objet depuis longtemps des soins les plus empressés de toute la famille, prévint les désirs de sa belle-sœur et paya tous les frais de l'avancement du bien-aimé marquis, qui était alors en garnison à Mayence. On avait espéré un instant que M. de la Garde ne se laisserait pas vaincre en générosité dans cette pénible circonstance, mais tous les calculs de la comtesse furent étrangement trompés : au lieu de 28,000 livres de rente que tout le monde lui supposait, on sut bientôt que M. de la Garde était réduit à la détresse, et qu'en homme vraiment résigné, il souffrait depuis longtemps, sans rien dire, d'humiliantes privations. Les malheurs de la guerre avaient ruiné sa fortune ; ses terres étaient aliénées, et la cour, on ne sait pour quel motif, lui avait retiré ses pensions.

Cette nouvelle affligea beaucoup les Grignan : on ne pouvait tomber de plus haut. Mme de Sévigné disait à cette occasion : « J'aime, j'honore et j'admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. »